



Côte d'Or
Nièvre
Saône et Loire
Yonne



Bourgogne

LA VULNERABILITE DANS LA FAMILLE

**Ou comment reconnaître, identifier et accompagner
les moments clés de fragilité
dans le parcours de vie des familles bourguignonnes ?**



**Observatoire Régional
de la Famille
de Bourgogne**

Juin 2005

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	p.4
I. RENSEIGNEMENTS SUR LES FAMILLES QUI ONT PARTICIPE A L'ENQUETE	p.8
I.1. PARTIE TECHNIQUE	p.9
I.1.1. Population de référence et population retenue	p.9
I.1.2. Méthode de redressement	p.9
I.2. SITUATION FAMILIALE	p.10
II. VULNERABILITE DANS LA FAMILLE	p.12
II.1. DESCRIPTION SELON LA SITUATION DE LA PERSONNE	p.14
II.1.1. Description d'un moment de fragilité	p.14
II.1.2. Manifestations et conséquences	p.14
II.1.3. Aides reçues et aides nécessaires	p.18
II.1.4. Difficultés et aides actuelles	p.21
Conclusion partielle : Description selon la situation de la personne	p.24
II.2. DESCRIPTION PAR TYPE D'EVENEMENT	p.27
II.2.1. Problème de santé	p.27
II.2.2. Décès d'un proche	p.30
II.2.3. Evènement professionnel	p.34
II.2.4. Modification de la cellule familiale	p.38
II.2.5. Arrivée d'un enfant précis	p.43
Conclusion partielle : Description par type d'évènement	p.46

II.3. DESCRIPTION ET CORRELATION ENTRE EVENEMENTS	p.50
II.3.1. Description de deux évènements	p.50
II.3.2. Corrélation entre évènements	p.52
Conclusion partielle : Description et corrélation entre évènements	p.53
CONCLUSION GENERALE	p.54
ANNEXES	p.56
BIBLIOGRAPHIE	p.57
LEXIQUE	p.62
QUESTIONNAIRE « VULNERABILITE DANS LA FAMILLE »	p.63

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

PROBLEMATIQUE

Soucieuses de représenter l'ensemble des familles et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, les quatre Unions Départementales des Associations Familiales de Bourgogne et l'Union Régionale des Associations Familiales de cette région se sont associées pour créer un outil d'information et d'aide à la décision : **l'Observatoire Régional de la Famille**.

Sa mission : approfondir les connaissances des conditions de vie, des attentes, des préoccupations, des difficultés... des familles de Bourgogne.

Plus précisément, cette 3^{ème} enquête de l'Observatoire Régional de la Famille invitait 9 000 ménages bourguignons à devenir acteur de la vie politique, sociale et familiale locale en répondant à une enquête ayant pour thème : « **La vulnérabilité dans la famille** ».

Ce questionnaire diffusé en mars 2005 a pour but de reconnaître, d'identifier et d'accompagner les moments clés de fragilité dans le parcours de vie des familles bourguignonnes ainsi que leurs conséquences éventuelles.

Ces événements sont la porte d'entrée de ce questionnaire. Les familles sont invitées à décrire un à deux moments survenus dans leur famille durant les cinq dernières années.

RAPPEL DU CONTEXTE

Avant de présenter les résultats de l'analyse, il est nécessaire de rappeler dans quel contexte s'est construit le questionnaire « vulnérabilité dans la famille » et quels sont ses objectifs. Pour cela, les notions de vulnérabilité et de famille vulnérable sont à définir, le travail du comité de pilotage de l'observatoire régional est à présenter, les différentes parties du questionnaire et leurs objectifs sont à décrire.

Les **concepts de « vulnérabilité » et de « famille vulnérable »** sont tout d'abord à définir. D'après le dictionnaire (Larousse) est ainsi vulnérable ce qui est susceptible d'être blessé, d'être attaqué. Le terme vulnérable désigne ce qui est faible, défectueux. La vulnérabilité représente de ce fait ce qui a un caractère vulnérable, qui donne donc prise à une attaque. D'après cette définition, une famille vulnérable est alors une famille plus exposée aux attaques, aux blessures qu'une autre qui n'est pas considérée comme vulnérable.

On peut cependant s'interroger sur les critères qui permettent de dire qu'une famille est vulnérable ou non.

Le **comité de pilotage de l'Observatoire régional de la famille de Bourgogne**, qui s'est réuni au moment de la création du questionnaire sur le thème de « la vulnérabilité dans la famille », a réfléchi autour de cette question.

Le comité de pilotage régional considère tout d'abord, gênant de repérer à priori des familles comme fragiles en fonction de leur statut (exemple : famille nombreuse, famille étrangère...). Il ne souhaite pas en effet, retenir cette approche qui correspond au système d'aides

financières actuellement mis en place qui classifie les personnes et leur attribue en fonction de ces critères, diverses aides.

Le comité souhaite au contraire interroger la trajectoire des familles de Bourgogne, ne pas les classifier pour les percevoir dans leur globalité, leur permettre de se sortir de ces étapes qui ne sont pas toujours perçues comme des moments de vulnérabilité par celles-ci.

La commission considère également que toute famille a traversé des moments de fragilité et peut à un moment donné être considérée comme vulnérable.

La commission se félicite donc du choix de la commission UNAF de construire un questionnaire ouvert à tous et qui permet à la personne interrogée de choisir librement un moment actuel ou passé survenu dans sa vie de famille et qu'elle perçoit comme fragile. La notion de fragilité ou de vulnérabilité ne lui est ainsi pas imposée.

DESCRIPTIF

Le questionnaire « vulnérabilité dans la famille » est construit en **5 grandes parties** :

- *Description d'un moment de fragilité :*

La personne décrit librement un moment de fragilité actuel ou passé dans sa vie familiale (au cours des 5 dernières années).

Afin d'obtenir un nombre suffisant de moments de même type et permettre l'analyse, la personne est cependant, amenée à choisir un à deux événements considérés comme difficiles à vivre parmi une liste d'événements. Ces événements sont regroupés en 5 thèmes :

- Décès d'un proche,
- Arrivée d'un enfant précis,
- Modification de la cellule familiale,
- Problème de santé lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, à la dépendance (drogue, alcool, tabac...),
- Évènement professionnel.

- *Manifestations et éventuelles conséquences de cette situation :*

La personne peut ensuite noter les éventuelles difficultés qui ont accompagné cet événement. Ces difficultés sont abordées sous divers angles (santé, financier, juridique, administratif, professionnel, éducation des enfants, logement, vie familiale, psychologique). Les conséquences de cet événement sur la vie familiale de la personne et les conséquences psychologiques de l'évènement sont particulièrement détaillées.

La personne peut analyser sa situation actuelle ou passée et ses répercussions à divers niveaux.

- *Aides et moyens auxquels ils ont eu recours pour se sortir de cette situation :*

Les personnes enquêtées indiquent dans cette partie, les aides financières, matérielles, morales, en informations, juridiques et/ou administratives qu'elles ont reçues et de la part de qui (administration, famille, entourage, association...). Les personnes interrogées sont également amenées à se positionner sur l'importance de chaque type d'aides.

La personne revient sur cette situation et cherche les différents types d'aides qui lui ont été octroyés et les personnes clés qui l'ont aidée à s'en sortir.

- *Difficulté et aide actuelles :*

La personne décrit l'importance des difficultés qu'elle rencontre encore aujourd'hui dans les domaines suivants : psychologique, santé, financier, juridique, administratif, vie familiale, vie professionnelle ainsi que les aides qui lui seraient encore nécessaires aujourd'hui.

L'objectif est de mesurer l'impact de cet événement sur la situation actuelle des personnes interrogées.

- *Informations sociodémographiques*

La personne répond aux questions concernant sa situation familiale, professionnelle...
Ces réponses permettront d'effectuer les différents croisements et de comparer les réponses entre-elles.

Dans un premier temps, quelques repères techniques et les principaux renseignements sur la situation familiale des ménages bourgeois interrogés seront communiqués.

Dans un deuxième temps, à partir des réponses recueillies, sera analysé le degré de vulnérabilité des personnes enquêtées à travers la situation familiale, sociale et professionnelle de la personne et par type d'événement.

Dans un troisième temps, les caractéristiques des personnes qui ont décrit deux événements successifs seront définies et une recherche de corrélation entre les deux événements décrits sera effectuée.

I. RENSEIGNEMENTS SUR LES FAMILLES QUI ONT PARTICIPE A L'ENQUETE

PARTIE TECHNIQUE

SITUATION FAMILIALE

I.1. PARTIE TECHNIQUE

I.1.1. POPULATION DE REFERENCE ET POPULATION RETENUE

L'ensemble des familles bourguignonnes peut être concerné par cette étude. La population de référence pour cette enquête est donc l'ensemble des ménages bourguignons. Les derniers chiffres précis sur cette population datent du recensement de l'INSEE de 1999.

La population qui a été retenue pour participer à cette enquête est composée de 9 000 noms choisis au hasard dans une liste de personnes qui possèdent le téléphone.

2 250 questionnaires ont été envoyés dans chacun des quatre départements de la Bourgogne.

Aucun autre critère pouvant définir cette population n'a été retenu, le but étant de reconstruire par la suite un échantillon ressemblant à la population de référence (en fonction des données de l'INSEE).

601 courriers ont été retournés sans avoir été ouverts : les personnes ne résidaient plus à l'adresse indiquée.

Au total, 465 réponses exploitables ont été reçues sur les envois acheminés soit un taux de retour global de 5,5%. Le taux de réponses par département est le suivant :

Taux de réponses par département

	Nombre d'envois acheminés	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses
Côte d'Or	2089	160	7,7%
Nièvre	2070	96	4,6%
Saône et Loire	2138	101	4,7%
Yonne	2102	105	5,0%
Total	8399	465	5,5%

De plus, grâce au coupon réponse, 154 personnes nous ont informé qu'elles acceptaient de répondre aux prochaines enquêtes des UDAF et URAF de Bourgogne et 170 personnes souhaitent recevoir les résultats de l'étude.

I.1.2. METHODE DE REDRESSEMENT

Puisque le profil des répondants ne correspondait pas exactement à celui de la population générale de la Bourgogne, un travail de redressement a été effectué. Il consiste à reprendre le profil de la population de la région à partir des données du recensement de 1999 de l'INSEE et à redessiner l'échantillon en fonction des caractéristiques de la population bourguignonne.

Le redressement est appliqué à 3 variables pertinentes pour l'analyse. Ces 3 variables sont la situation professionnelle des personnes interrogées (personne active ou inactive), leur situation familiale (célibataire, marié, veuf, divorcé) et la répartition des ménages par département. Grâce à ce procédé, les résultats ont pu être généralisés à l'ensemble de la population bourguignonne, considérée selon ces 3 variables sus-mentionnées.

Redressement

Population bourguignonne de 15 ans ou plus active et inactive

	Théorique		Echantillon		Variable redressée	
		%		%		%
Actifs	700 562	52	256	55	242	52
Inactifs	639 422	48	208	45	223	48
Total	1 339 984	100	465	100	465	100

Population bourguignonne de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial

	Théorique		Echantillon		Variable redressée	
		%		%		%
Célibataire	433 416	32	109	23	151	32
Marié	701 302	52	238	51	241	52
Veuf	124 490	10	69	15	46	10
Divorcé	80776	6	49	11	27	6
Total	1 339 984	100	465	100	465	100

Population bourguignonne de 15 ans ou plus par département

	Théorique		Echantillon		Variable redressée	
		%		%		%
Côte d'Or	419 878	31	161	35	145	31
Nièvre	190 925	14	97	21	66	14
Saône et Loire	454 960	34	102	22	158	34
Yonne	274 221	21	105	23	96	21
Total	1 339 984	100	465	100	465	100

I.2. SITUATION FAMILIALE

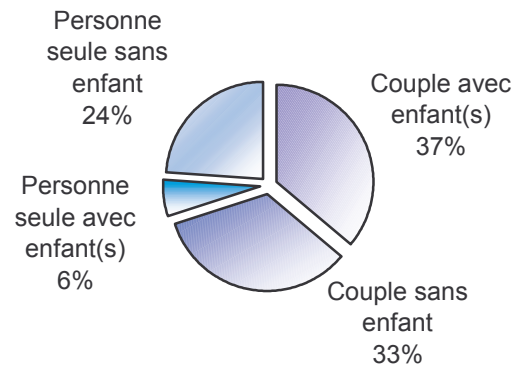
La situation familiale et professionnelle des familles qui ont participé à l'enquête est présentée ci-dessous. Ces premiers résultats sont en fait des tris à plat réalisés à partir de l'échantillon redressé.

Tranche d'âge de la personne de référence

La structure des âges des personnes de référence enquêtées est la suivante :

- Entre 15 et 29 ans : 7%
- Entre 30 et 44 ans : 29%
- Entre 45 et 59 ans : 33%
- 60 ans et plus : 31%

Situation familiale des ménages bourguignons

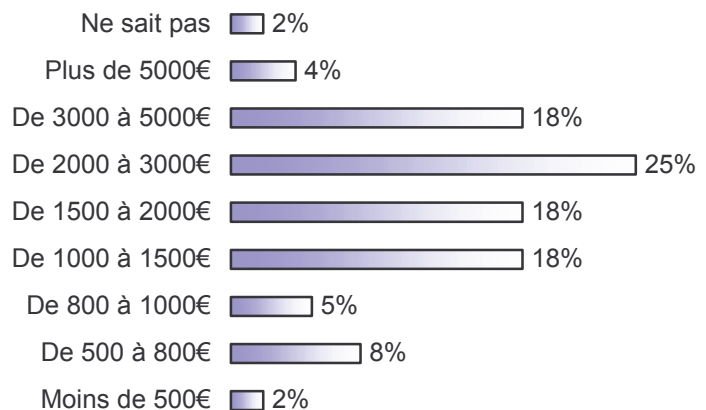


Zone d'habitation des familles bourguignonnes

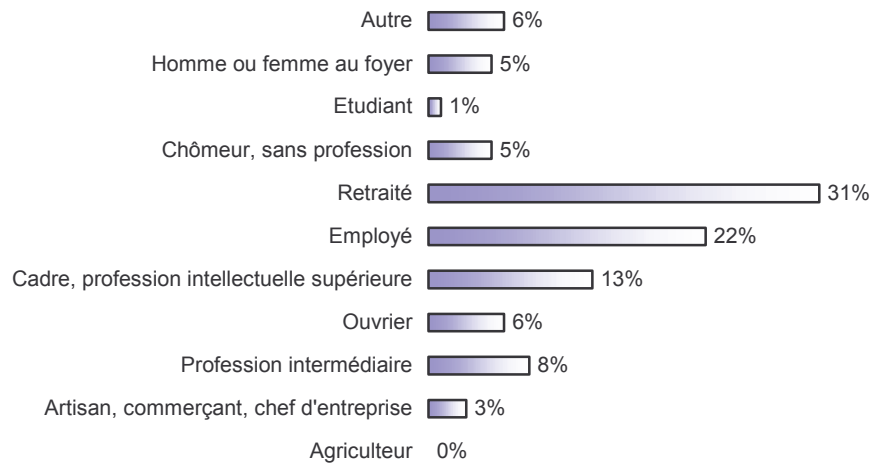
Les ménages bourguignons se répartissent de la manière suivante :

- 60% des ménages sont des urbains.
- 36% des ménages sont des ruraux.
- 4% des ménages vivent en zone multi-polarisée (zone semi-urbaine).

Ressources mensuelles des ménages bourguignons



Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



La partie suivante présente l'ensemble des réponses (sous forme de tris à plat après redressement) obtenues pour chaque question de l'enquête, ainsi que les tris croisés jugés les plus pertinents pour l'analyse et qui se sont révélés significatifs (moins de 5% de risques de se tromper).

II. VULNERABILITE DANS LA FAMILLE

DESCRIPTION SELON LA SITUATION DE LA PERSONNE

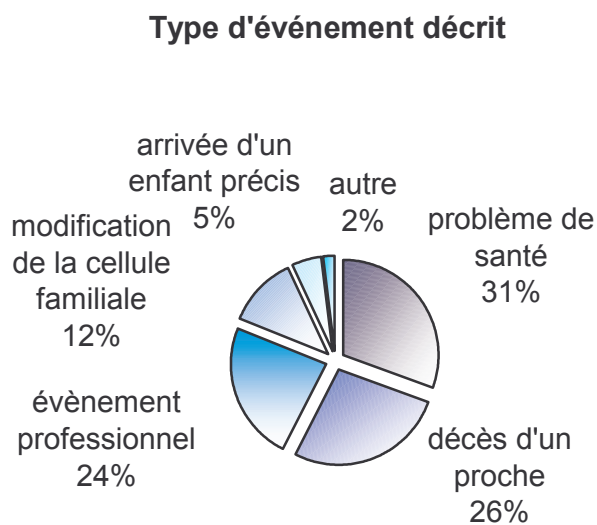
DESCRIPTION PAR TYPE D'ÉVENEMENT

II.1. Description selon la situation de la personne

II.1.1. DESCRIPTION D'UN MOMENT DE FRAGILITE

*Quels évènements ont été le plus fréquemment décrits par les familles bourguignonnes ?
En quelle année ont-ils eu lieu ?*

Q1. Parmi la liste suivante, choisissez au maximum 2 événements survenus dans votre famille durant les 5 dernières années, qui ont été pour vous un moment difficile à vivre :



Les événements mentionnés en priorité sont, dans l'ordre, un problème santé (31%), le décès d'un proche (26%), un événement professionnel (24%), une modification de la cellule familiale (12%), l'arrivée d'un enfant précis (5%) ou autre (2%).

En moyenne l'événement décrit a eu lieu en 2001, la médiane se situe en 2002.

45% des personnes interrogées ont décrit un événement survenu il y a moins de 3 ans, 27% il y a moins de 5 ans et 28% il y a 5 ans ou un peu plus.

Les personnes qui ne rencontrent plus aujourd'hui de difficultés de santé ou dans leur vie familiale ont plus souvent connu une difficulté il y a moins de 5 ans. Tandis que les personnes qui rencontrent toujours de fortes difficultés de santé ou dans leur vie familiale ont décrit un événement plus ancien (5 ans ou plus). L'événement décrit a donc eu une influence à long terme sur la santé ou sur la vie familiale de ces personnes.

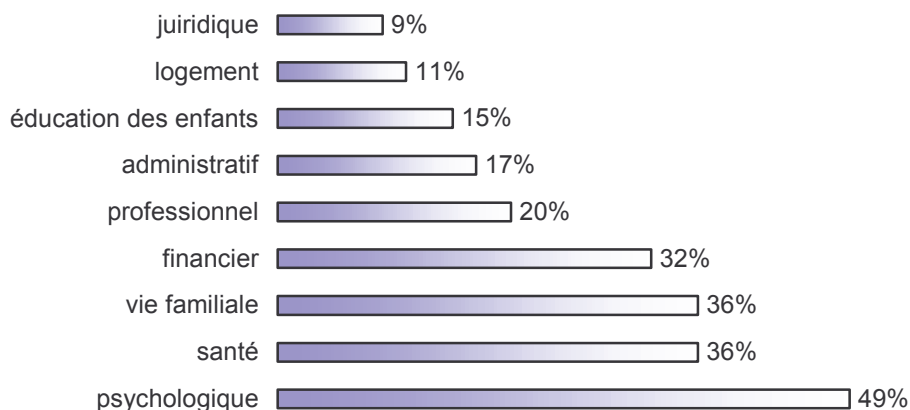
II.1.2. MANIFESTATIONS ET CONSEQUENCES

*Quelles difficultés accompagnent l'événement ?
Quelles personnes vivent le plus intensément ces difficultés ?*

Q4. Pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement, donnez une note de 1 à 7 présentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante) :

Difficultés qui ont accompagné l'événement

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté concernée



Pendant la durée de l'événement, la difficulté la plus partagée et la plus fortement ressentie par l'ensemble des personnes interrogées est d'ordre psychologique (La moitié des personnes interrogées ont attribué à cette difficulté une note entre 5 et 7), viennent ensuite les difficultés de santé et l'influence de l'événement sur la vie familiale de la personne (36%).

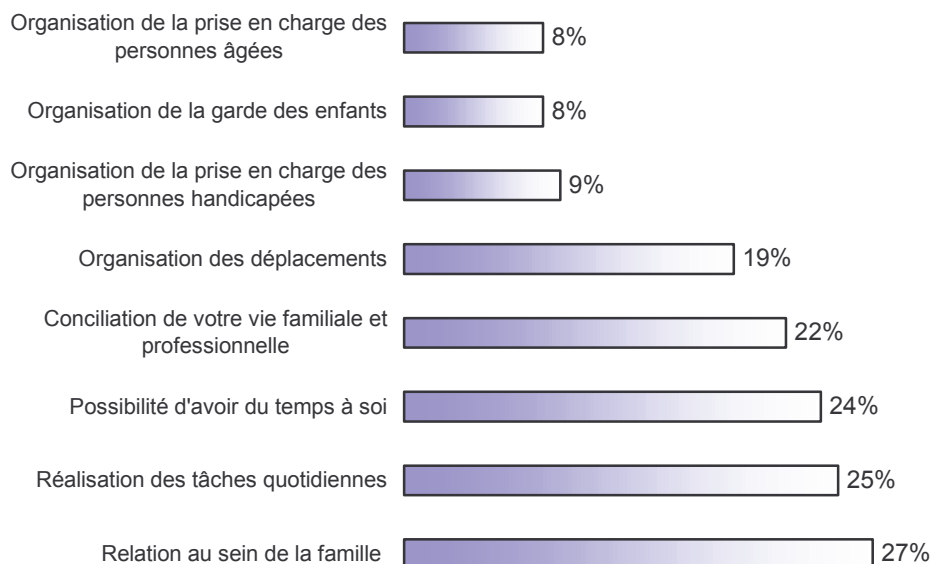
Les personnes qui ont connu de fortes difficultés suite à l'événement sont plus fréquemment :

- des femmes : Les femmes ont connu ou reconnaissent avoir connu plus fréquemment que les hommes, de fortes difficultés de santé, financières, juridiques, professionnelles, familiales et psychologiques suite à l'évènement.
- des personnes divorcées : Les personnes divorcées estiment plus fréquemment que de fortes difficultés financières, professionnelles, de logement, éducatives et familiales ont accompagné l'évènement.
- des parents : Les parents dont les enfants vivent encore au foyer estiment plus fréquemment de fortes difficultés financières, professionnelles, éducatives, familiales et psychologiques ont accompagné l'évènement.
- des familles monoparentales : Les familles monoparentales ont ressenti plus fortement des difficultés financières, juridiques, éducatives, familiales et psychologiques au moment de l'évènement.
- des personnes âgées de 15 à 30 ans : Les personnes de 15 à 30 ans estiment plus fréquemment que des difficultés financières, professionnelles et familiales ont accompagné l'évènement.
- des personnes actives : Les personnes actives estiment plus fréquemment que de fortes difficultés professionnelles, éducatives et familiales se sont associées à l'évènement.
- des employés : Les employés ont ressenti plus fortement ou reconnaissent avoir ressenti plus fortement au moment de l'évènement des difficultés financières, juridiques, administratives et professionnelles.
- des personnes dont les revenus sont faibles : Les personnes dont les revenus sont inférieurs à 1000 € par mois ont connu plus fréquemment des difficultés de santé, financières et administratives au moment de l'évènement.

Q5. Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan de la vie familiale, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 difficulté très importante)

Difficultés sur le plan de la vie familiale

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté concernée

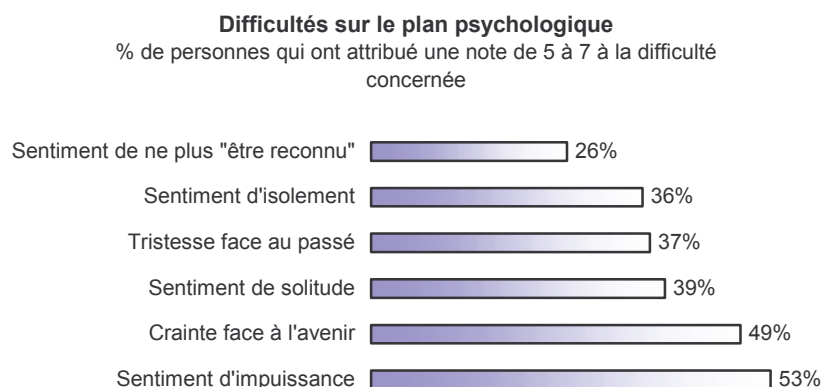


Sur le plan de la vie familiale, près du quart des personnes interrogées ont plus particulièrement rencontré des difficultés dans les relations avec leurs proches (enfant ou conjoint), dans la réalisation des tâches quotidiennes, et ont éprouvé des difficultés pour avoir du temps à soi.

Les personnes qui ont éprouvé de fortes difficultés sur le plan de la vie familiale, suite à l'événement sont plus fréquemment :

- des parents avec enfants au foyer et des personnes âgées de 30 à 45 ans : Les parents dont les enfants vivent encore au foyer tout comme les personnes âgées de 30 à 45 ans estiment plus fréquemment que de fortes difficultés quant à :
 - o la possibilité d'avoir du temps à soi,
 - o aux relations au sein de la famille,
 - o l'organisation de la garde des enfants,
 - o la conciliation entre vie familiale et professionnelle,
 ont accompagné l'événement.
- des familles monoparentales : Les chefs de familles monoparentales estiment plus fréquemment que de fortes difficultés quant à :
 - o la réalisation des tâches quotidiennes,
 - o aux relations au sein de la famille,
 - o l'organisation de la garde des enfants,
 - o la conciliation entre vie familiale et professionnelle,
 ont accompagné l'événement.
- des personnes dont les revenus sont faibles : Les personnes dont les revenus sont inférieurs à 1000 € par mois ont connu plus fréquemment des difficultés quant à :
 - o la réalisation des tâches quotidiennes,
 - o l'organisation des déplacements,
 au moment de l'événement.

Q6. Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan psychologique, donnez une note de 1 à 7 selon que vous avez plus ou moins ressenti chacun des sentiments suivants (1 = sentiment pas du tout ressenti, 7 = sentiment très fortement ressenti)



Quel que soit le type d'événement décrit, les conséquences psychologiques pour les personnes interrogées sont prioritairement ce même « sentiment d'impuissance » (53% des personnes) et de « crainte face à l'avenir » (49% des personnes), puis le sentiment de solitude, la tristesse face au passé, le sentiment d'isolement, et le sentiment de « ne plus être reconnu ».

Sur le plan psychologique, les personnes qui ont le plus fortement ressenti des difficultés au moment de l'événement sont plus fréquemment :

- des femmes : Les femmes bourguignonnes ont plus fréquemment ressenti ou reconnaissent avoir ressenti plus fortement chacun des sentiments suivants :
 - o sentiment de solitude,
 - o sentiment d'impuissance,
 - o sentiment d'isolement,
 - o sentiment de ne plus être reconnu,
 - o tristesse face au passé,
 - o crainte face à l'avenir
 au moment de l'évènement.
- des personnes seules et/ou veuves : Les personnes seules et/ou veuves ont plus fréquemment et fortement ressenti chacun des sentiments suivants :
 - o sentiment de solitude,
 - o sentiment d'isolement,
 - o tristesse face au passé,
 au moment de l'évènement.
- des personnes dont les revenus sont inférieurs à 1000 € par mois : Les personnes dont les revenus sont faibles ont plus fréquemment et fortement ressenti chacun des sentiments suivants :
 - o sentiment de solitude,
 - o tristesse face au passé,
 - o crainte face à l'avenir,
 au moment de l'évènement.

Face à l'événement, les urbains ont également plus fréquemment ressenti un fort sentiment de ne plus être reconnu. Un tiers des personnes qui résident en ville ont fortement éprouvé ce sentiment contre 17% des personnes qui vivent en milieu rural.

Plus de précisions...

Les personnes qui ont rencontré de fortes difficultés de santé, financières, juridiques, administratives et/ou de logement ont plus fréquemment reçu une aide financière.

Les personnes qui ont rencontré de fortes difficultés (de tout ordre, sur le plan de la vie familiale et sur le plan psychologique), estiment plus fréquemment utiles, diverses aides qu'ils en aient bénéficié ou pas.

Plus une personne estime que de fortes difficultés ont accompagné cet événement, plus cette personne rencontre encore aujourd'hui de fortes difficultés de tout ordre.

II.1.3. AIDES RECUES ET AIDES NECESSAIRES

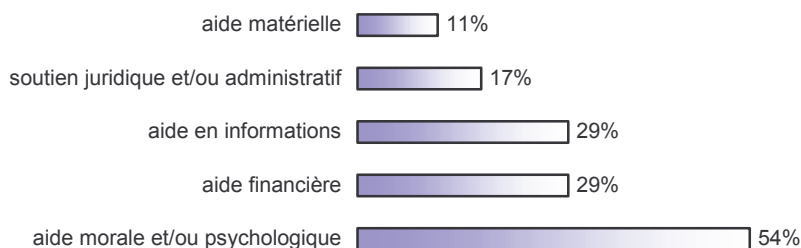
Quelle aide est reçue ? Qui reçoit cette aide ?

Quelle aide est nécessaire ? Pour qui ?

Q7. à Q11. Face à cet événement avez-vous reçu :

- une aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières...)
- une aide matérielle (alimentation, habillement, logement, transport...)
- une aide morale et/ou psychologique (écoute, soutien, médiation...)
- une aide en informations (sur vos droits, sur les organismes à contacter...)
- Soutien juridique et/ou administratif

Aides reçues



Plus de la moitié des personnes enquêtées indiquent qu'elles ont reçu au moment de l'événement une aide morale et/ou psychologique. Les autres types d'aides (aide financière, soutien juridique et/ou administratif, aide matérielle) sont moins fréquents.

Face à cet événement, les personnes qui ont le plus fréquemment reçu une aide financière sont :

- des personnes veuves : 47% des personnes veuves ont reçu face à l'événement une aide financière contre un quart seulement des personnes mariées,
- des personnes seules : 38% des personnes seules ont reçu ce type d'aide contre un quart des personnes qui vivent en couple,
- des personnes qui vivent en zone multipolarisée : La moitié des personnes qui vivent en zone multipolarisée ont reçu une aide financière contre 35% des personnes qui vivent milieu rural et un quart des personnes qui vivent en milieu urbain,
- des personnes dont les revenus sont plutôt modestes : 45% des personnes dont les revenus sont compris entre 1000 et 2000 € par mois ont perçu une aide contre 15% des personnes dont les revenus sont compris entre 2000 et 3000 €.

Face à cet événement, les personnes qui ont le plus fréquemment reçu une aide matérielle sont :

- des personnes seules : 16% des personnes seules ont reçu ce type d'aide contre 9% des personnes qui vivent en couple,

- des personnes sans enfant : 23% des personnes sans enfant ont reçu une aide matérielle contre 8% des personnes qui sont parents,
- des personnes de 15 à 30 ans : 28% des personnes de 15 à 30 ans ont perçu une aide matérielle contre 7% des personnes de 60 ans et plus.

Face à cet événement, les personnes qui ont le plus fréquemment reçu une aide en informations sont :

- des personnes sans enfant : 41% des personnes sans enfant ont reçu une aide en informations contre 27% des parents,
- des ouvriers : 56% des ouvriers ont reçu ce type d'aide contre aucun agriculteur interrogé.

Aide morale et/ou psychologique reçue

De qui ?

- Famille : 40%
- Entourage : 30%
- Association : 7%
- Administration : 6%

Aide financière reçue

De qui ?

- Administration sous forme d'aide ponctuelle : 7%
- Administration sous forme de pension, d'allocation ou d'indemnité journalière : 6%
- Famille : 6%
- Association : 3%
- Société d'assurance : 2%
- Entourage : 2%

L'aide financière de la part d'une association est plus fréquente chez les personnes dont les revenus sont inférieurs à 1000 € par mois.

Aide en informations reçue

De qui ?

- Administration : 19%
- Famille : 9%
- Entourage : 9%
- Association : 5%

Les parents reçoivent plus fréquemment une aide en informations de la part de leur entourage. Les personnes sans enfant elles, reçoivent plus fréquemment une aide en informations de la part d'une association.

Soutien juridique et/ou administratif reçue

De qui ?

- Administration : 11%
- Entourage : 4%
- Association : 3%
- Famille : 2%

Aide matérielle reçue

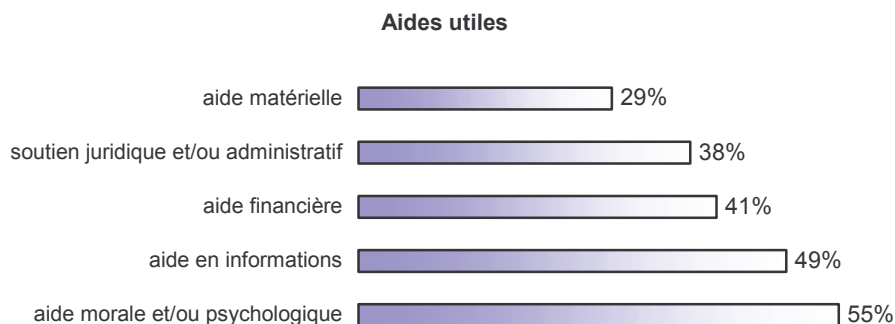
De qui ?

- Administration : 11%
- Entourage : 4%
- Association : 3%
- Famille : 2%

L'aide matérielle reçue de la part d'une administration et d'organismes sociaux est plus fréquente en milieu rural.

Elle est également plus fréquente de la part de leur famille chez les 15 – 30 ans que chez les personnes plus âgées.

Q12. De manière générale, et que vous en ayez bénéficié ou pas, les aides suivantes vous paraissent-elles utiles pour faire face à ce genre d'événement ?



D'une manière générale, et que les personnes en aient bénéficié ou pas, l'aide morale et/ou psychologique paraît utile à plus de la moitié des personnes interrogées (55%), de peu suivie par l'aide en informations (49%).

Face à cet événement, et que les personnes en aient bénéficié ou pas, une aide financière est plus fréquemment reconnue utile par les personnes suivantes :

- des personnes divorcées,
- des parents avec enfants au foyer,
- des personnes de 30 à 45 ans,
- des personnes au chômage ou sans profession,
- des personnes dont les revenus sont inférieurs à 1000 € par mois.

Une aide matérielle est également plus fréquemment reconnue utile par les personnes divorcées. 55% des personnes divorcées estiment que face à l'événement vécu il serait très utile de recevoir une aide matérielle contre 26% des personnes mariées.

Une aide morale et/ou psychologique est plus fréquemment reconnue utile par les personnes suivantes :

- des femmes,
- des personnes qui vivent en milieu urbain,
- des parents dont les enfants vivent au foyer,
- des familles monoparentales,
- des personnes âgées de 30 à 45 ans.
- des actifs,
- des cadres,
- des personnes qui touchent entre 2000 et 3000 € par mois.

Une aide en informations est plus fréquemment reconnue utile par les personnes suivantes :

- des femmes,
- des personnes qui vivent en zone multipolarisée,
- des parents avec enfants au foyer,
- des familles monoparentales,
- des personnes de 30 à 45 ans,
- des étudiants.

Un soutien administratif ou juridique enfin, est plus fréquemment reconnu utile par les personnes suivantes :

- Des personnes qui vivent en milieu urbain,
- Des habitants de la Côte d'Or,
- Des personnes au chômage,
- Des parents avec enfants au foyer,
- Des personnes de 30 à 45 ans.

Plus de précisions...

Les personnes qui ont reçu diverses aides, pensent plus fréquemment, que ces aides sont très utiles. Pourtant ces personnes rencontrent plus de difficultés à l'heure actuelle.

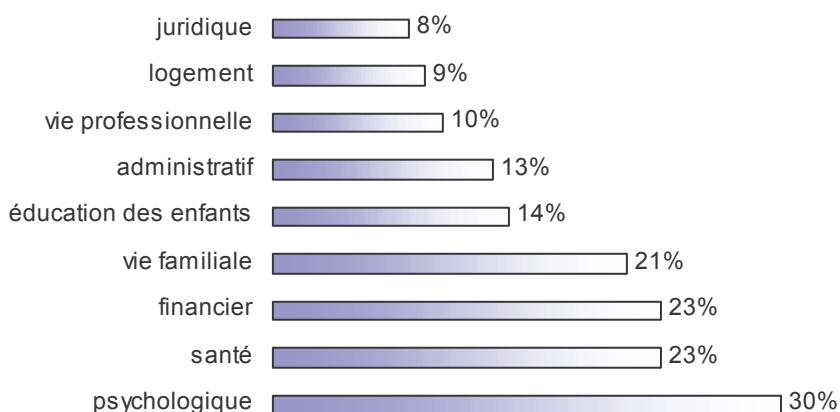
II.1.4. DIFFICULTES ET AIDES ACTUELLES

Quelles difficultés rencontrent-ils aujourd'hui ? Qui est le plus fortement et le plus longtemps touché par ce passage difficile ? Qui s'en sort au contraire plus « facilement », plus « rapidement » ?

De quelle aide ont-ils besoin aujourd'hui ? Qui en a et n'en a plus besoin ?

Q13. Pour mesurer l'impact de cet événement sur votre situation actuelle, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous rencontrez aujourd'hui dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

Difficultés rencontrées actuellement



A l'heure actuelle, les difficultés les plus importantes pour les personnes interrogées restent d'ordre psychologique (30%), de santé (23%) et financière (23%). Viennent ensuite dans l'ordre, mais représentant moins de 15% des difficultés citées, les items suivants : éducation des enfants, administratif, vie professionnelle, logement et juridique.

A l'heure actuelle, les personnes pour qui ce passage difficile a toujours de fortes incidences sur différents aspects de leur vie sont plus fréquemment :

- des personnes seules : Elles estiment plus fréquemment que l'événement vécu a encore une forte incidence psychologique, juridique et administrative sur leur vie.
- des personnes séparées : Les personnes séparées de leur compagnon estiment plus souvent que l'événement difficile qu'elles ont vécu a encore de fortes conséquences juridiques, sur leur vie professionnelle et sur leur habitat.
- des parents : Les parents avec enfants au foyer affirment plus fréquemment que l'événement difficile qu'ils ont traversé a encore de fortes incidences psychologiques, sur leur vie familiale, sur l'éducation des enfants et sur leur vie professionnelle.
- des familles monoparentales : Les chefs de familles monoparentales reconnaissent plus fréquemment que l'événement a encore aujourd'hui de fortes conséquences psychologiques, financières, juridiques, administratives, sur leur vie familiale et sur leur vie professionnelle.
- des personnes de 30 à 45 ans : quel que soit l'événement décrit, celui-ci a encore plus d'incidence sur la vie familiale, sur l'éducation des enfants, sur la vie professionnelle et sur l'habitat des personnes de 30 à 45 ans.

- des personnes dont les revenus sont faibles : Les personnes dont les revenus sont faibles semblent plus fréquemment touchées par de fortes difficultés de santé, juridiques, administratives et de logement encore aujourd'hui.

A l'inverse, les personnes qui rencontrent moins de difficultés aujourd'hui et qui semblent donc s'être sorties plus facilement ou rapidement de ce passage difficile, sont plus souvent :

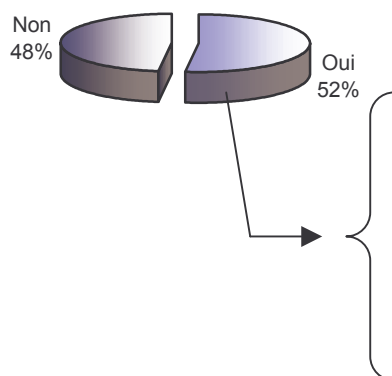
- des personnes qui vivent en couple,
- de plus de 60 ans,
- retraités,
- dont les revenus sont plutôt élevés.

Plus de précisions... sur les difficultés et aides actuelles

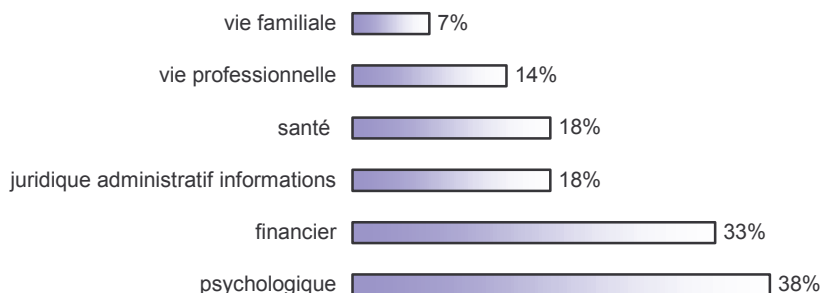
Il y a un lien entre les difficultés actuelles d'une personne et les aides qu'elle juge utiles pour faire face à un événement. Les personnes en difficulté aujourd'hui, jugent plus fréquemment utiles tous types d'aides pour faire face à l'événement.

Q14. Aujourd'hui suite à cet événement, quelle aide vous serait encore nécessaire ?

Besoin d'aide actuel



Type d'aide nécessaire actuellement



Plus de précisions...

Besoin d'aide actuel

Un peu plus de 1/2 des personnes interrogées estiment qu'elles ont encore besoin d'aide aujourd'hui.

Qui ?

Les personnes qui affirment avoir encore besoin d'aide aujourd'hui sont plus fréquemment :

- des parents,
- des personnes de 30 à 45 ans,
- des personnes au chômage ou sans profession.

Type d'aide nécessaire actuellement

Parmi les personnes qui ont encore besoin d'aide actuellement, 38% estiment avoir besoin d'un soutien moral et/ou psychologique et, un tiers estiment avoir besoin d'une aide financière.

Qui ?

Les personnes qui déclarent avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide psychologique sont plus souvent des personnes dont les revenus sont plutôt élevés.

Les personnes qui déclarent avoir encore besoin d'une aide financière ou d'une aide au niveau professionnel sont plus souvent des personnes au chômage ou sans profession et/ou dont les revenus sont inférieurs à 1000€ par mois.

Celles qui ont encore aujourd'hui besoin d'une aide en terme de soins médicaux... sont plus souvent des retraités.

Degré de difficultés et besoin d'aide actuel

Quel que soit le type d'événement décrit, plus les difficultés (de tout ordre et sur le plan de la vie familiale et sur le plan psychologique) sont ressenties comme fortes, plus les personnes déclarent avoir encore besoin d'aide aujourd'hui.

Aide reçue et besoin d'aide actuel

60% des personnes qui ont reçu une aide financière face à cet événement, ont encore besoin d'aide aujourd'hui contre 46% des personnes qui n'ont pas reçu ce type d'aide

Difficultés actuelles et besoin d'aide actuel

Bien sûr, plus les difficultés actuelles sont encore perçues comme importantes plus les personnes sont en demande d'aide.

Degré de difficultés et type d'aide nécessaire actuellement

Il y a un lien entre le type de difficultés vécues et le type d'aide nécessaire aujourd'hui. Ainsi, les personnes très marquées psychologiquement par un événement ont encore aujourd'hui plus fréquemment besoin que les autres d'une aide psychologique.

Le même phénomène est observé pour les personnes qui ont rencontré de fortes difficultés financière ou professionnelle.

Par contre, il est plus surprenant de voir que les personnes qui ont rencontré de fortes difficultés de santé aient plus fréquemment besoin encore aujourd'hui d'une aide en informations, d'une aide juridique ou administrative.

Enfin, les personnes qui ont éprouvé face à cet événement un fort sentiment de solitude, d'isolement et/ou d'impuissance déclarent plus fréquemment avoir encore aujourd'hui besoin d'un soutien psychologique.

Difficultés actuelles et type d'aide nécessaire actuellement

Il y a un lien entre le type de difficultés actuelles et le type d'aide nécessaire aujourd'hui. Ainsi, les personnes qui rencontrent encore aujourd'hui des difficultés financières, juridiques ou administratives, ont plus fréquemment besoin d'aide dans ces domaines.

En revanche, il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'événement et l'aide nécessaire aujourd'hui. Une personne qui vient de vivre un événement il y a 6 mois n'a pas forcément besoin d'aide aujourd'hui. A l'inverse, une personne qui a vécu il y a plus de 5 années un événement peut avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide quelle qu'elle soit.

Citations :

« L'intervention d'un réseau de proximité pour mes parents malades m'aiderait beaucoup. Cette intervention coordonnée avec la famille permettrait une prise en charge globale de ce couple de personnes âgées malades. »

Femme de 51 ans qui a la charge de ces 2 parents âgés et malades

« J'aimerais recevoir une aide pour être embauché chez un patron en milieu ordinaire. Je me sentirai alors plus autonome chez moi et dans ma vie professionnelle. »

Homme célibataire de 39 ans ayant eu un problème de santé

« Aujourd'hui, j'ai 55 ans et j'aimerais toucher la pension de reversion de mon épouse. »

Homme veuf depuis 5 ans

« Avoir la possibilité de se loger à proximité des lieux d'hospitalisation à coûts réduits. »

Couple de 40 et 43 ans vivant en milieu rural en Saône et Loire

« De toute évidence j'ai besoin d'une aide psychologique. Il y a 5 ans ma vie s'est brisée. Depuis je ne travaille plus et n'arrive plus à me sentir concernée par ma vie. »

Femme de 50 ans dont le fils a disparu il y a 5 ans

« Il serait nécessaire d'avoir un service "accueil" où les familles pourraient avoir tous les renseignements sur les aides administratives, matérielles, financières etc... car les personnes qui connaissent un peu leurs droits se débrouillent mais pas les autres ... Les petites économies des personnes âgées fondent vite dans les structures spécialisées. »

Femme de 57 ans dont plusieurs membres de sa famille sont malades

« Maintenant tout va bien malgré ce que je croyais à l'époque. On s'habitue à l'absence des enfants quand on sait qu'ils sont bien et heureux où ils sont. On est simplement heureux quand ils sont là. »

Couple de 49 et 50 ans dont un enfant est parti à l'étranger pour ses études puis pour son travail

« A présent la situation s'est stabilisée et nous en profitons pour vivre au jour le jour. »

Homme de 61 ans dont l'épouse est atteinte d'un cancer

CONCLUSION PARTIELLE : DESCRIPTION SELON LA SITUATION DE LA PERSONNE

Les faits difficiles les plus décrits par les familles bourguignonnes interrogées sont, dans l'ordre :

- un problème de santé,
- le décès d'un proche,
- un événement professionnel,
- une modification de la cellule familiale,
- l'arrivée d'un enfant précis...

Ces événements ou ruptures de vie, même s'ils ne sont pas tous le fruits du hasard, n'en sont pas moins vécus comme des « épreuves » à traverser ou à contourner pour continuer d'avancer.

Ainsi, pendant toute la durée de l'événement, la difficulté la plus partagée et la plus fortement ressentie par l'ensemble des personnes interrogées est d'ordre psychologique, viennent ensuite les difficultés de santé et l'influence de l'événement sur la vie familiale de la personne.

Sur le plan de la vie familiale justement, près du quart des personnes interrogées ont plus particulièrement rencontré des difficultés de relations au sein de la famille, dans la réalisation des tâches quotidiennes et ont éprouvé des difficultés pour avoir du temps à soi.

Sur le plan psychologique, une personne sur deux a éprouvé un fort sentiment d'impuissance et de crainte face à l'avenir.

Cependant, quel que soit l'épreuve vécue, le degré des difficultés est aussi fonction de la situation professionnelle et familiale de la personne au départ. Ainsi, les personnes dont les revenus sont faibles, estiment plus fréquemment, que de fortes difficultés de tout ordre a accompagné l'évènement. La pauvreté apparaît alors comme la source et la résultante de difficultés qui se cumulent et peuvent parfois tenir les personnes en détresse à distance des aides et des soutiens dont elles pourraient bénéficier.

En ce qui concerne l'aide reçue, il apparaît que plus d'une personne sur deux a bénéficié d'une aide morale et/ou psychologique face à cet événement et la juge très utile. Cette aide est en majorité apportée par la famille et l'entourage de la personne. La famille est donc toujours considérée comme un refuge et apporte un soutien à ses membres qui vivent une épreuve.

Les aides financières, en informations, juridiques et matérielles sont quant à elles apportées en premier lieu, par une administration.

A l'heure actuelle, les difficultés les plus importantes pour les personnes interrogées restent d'ordre psychologique, de santé et financier.

Les personnes plus touchées par ce passage difficile à divers niveaux sont plus fréquemment des personnes seules, séparées, dont les enfants vivent au foyer, des chefs de familles monoparentales, âgés de 30 à 45 ans, dont les revenus sont faibles.

A l'inverse, les personnes qui rencontrent moins de difficultés aujourd'hui sont plus fréquemment : des personnes qui vivent en couple, de plus de 60 ans, retraités et dont les revenus sont plutôt élevés.

Aujourd'hui, un peu plus d'une personne interrogée sur deux estime qu'elle a encore besoin d'aide. Parmi les personnes qui en ont encore besoin, 4 personnes sur 10 estiment avoir besoin d'un soutien moral et/ou psychologique et 3 sur 10, une aide financière. La difficulté psychologique est celle qui a le plus marqué les personnes interrogées et celle qui persiste le plus longtemps et le plus fortement.

Par ailleurs, quel que soit le type d'événement décrit, plus les difficultés sont ressenties comme fortes, plus les personnes déclarent avoir encore besoin d'aide aujourd'hui. En revanche, le nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'événement ne semble pas en lien avec l'aide nécessaire aujourd'hui. Une personne qui vient de vivre un événement il y a 6 mois n'a pas forcément besoin d'aide aujourd'hui. A l'inverse, une personne qui a vécu il y a 5 ans un passage difficile peut avoir besoin encore aujourd'hui d'une aide quelle qu'elle soit.

Tous ces faits décrits par les ménages bourguignons, aussi mineurs soient-ils, changent la donne, pour quelques secondes, quelques heures, quelques années... Pourtant certaines personnes ne semblent pas touchées de la même façon par un événement. Il semble ainsi, indéniable que même si une situation professionnelle et familiale instable de la personne n'entraîne pas systématiquement la précarité, elle fragilise et rend vulnérable aux difficultés.

II.2. Description par type d'évènement

II.2.1. PROBLEME DE SANTE

A ce propos...

Principales informations en matière de santé en bourgogne

...lié à la maladie, au handicap, à un accident,

Principales causes de décès en Bourgogne :

- les maladies de l'appareil respiratoire,
- les tumeurs,
- les morts violentes.

L'environnement médico-économique en Bourgogne www.bourgogne.assurance-maladie.fr

...lié au vieillissement,

Espérance de vie à la naissance en années

	2000
Bourgogne Hommes	74,4
Bourgogne Femmes	83,2

La Bourgogne est une région vieillissante. Actuellement 24% de la population de la région a 60 ans ou plus. INSEE Projection OMPHALE URCAM Bourgogne FLT Notes et documents n°7 06/01/99

...lié à la dépendance (drogue, alcool, tabac...)

Estimation du nombre de consommateurs en France

millions	2002			
	Expérimentateurs	Occasionnels	Réguliers	Quotidiens
Alcool	40,7	38,6	12,9	7,8
Tabac	34,2	14,2	11,9	11,9
Cannabis	9,5	3,1	0,6	0,4
Autres drogues*	1,5	0,3

Champ : Estimation faite sur l'ensemble des 18-75 ans, soit environ 41,7 millions de personnes en 2001.

* Héroïne, cocaïne, ecstasy.... Résultat non disponible.

(Résultats France)

Observatoire français des drogues et des toxicomanies Tableaux de l'Économie Française (2004-2005)

Quelles difficultés accompagnent le plus souvent un problème de santé ?

3 principales difficultés rencontrées

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Santé	65%
Psychologique	65%
Vie familiale	51%

2/3 des personnes touchées par un problème de santé indiquent que ces difficultés de santé étaient importantes. 2/3 de ces personnes estiment que de fortes difficultés d'ordre psychologique s'y sont associées et, plus de la moitié, de fortes difficultés concernant leur vie familiale.

Parmi les personnes touchées par un problème de santé, celles qui sont susceptibles de voir s'y associer de fortes difficultés sont plus fréquemment :

- des femmes : Elles déclarent plus souvent que les hommes que de fortes difficultés de santé, juridiques et psychologiques se sont associées à leur problème de santé initial.
- des personnes de 15 à 30 ans : Les 15 à 30 ans déclarent plus fréquemment que les personnes plus âgées que cet événement a eu de fortes incidences administratives, professionnelles et familiales.
- des actifs : Les personnes actives indiquent plus fréquemment que de fortes difficultés professionnelles, d'éducation des enfants, familiales et psychologiques ont accompagné cet événement.

Sur le plan de la vie familiale, quelles difficultés accompagnent le plus souvent un problème de santé ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan familial

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Réalisation des tâches quotidiennes	42%
Relations au sein de la famille	36%
Organisation des déplacements	33%

42% des personnes touchées par la maladie estiment que de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes ont accompagné la maladie, 36% de fortes difficultés dans les relations au sein de la famille et 1/3 des problèmes quant à l'organisation des déplacements.

Parmi les personnes touchées par un problème de santé, celles qui sont susceptibles de voir s'y associer de fortes difficultés sur le plan de la vie familiale sont plus fréquemment :

- des couples : Les personnes vivant en couple déclarent plus souvent que de fortes difficultés quant aux relations au sein de la famille, à l'organisation de la prise en charge de personnes handicapées et à la conciliation de leur vie familiale et professionnelle ont accompagné leur problème de santé initial.
- des parents : Les parents dont les enfants vivent au foyer ont plus fréquemment rencontré des problèmes quant à la possibilité d'avoir du temps à soi, à l'organisation de la garde des enfants et à la conciliation entre leur vie familiale et professionnelle face à leur problème de santé.

A ce propos...

Plus des 2/3 des personnes dépendantes de 60 ans ou plus présentent au moins un trouble lié à la mobilité physique et à l'énergie. Environ six sur dix indique endurer la douleur (62,5%), souffrir du sommeil (59,6%). Plus de la moitié ont des problèmes de réactions émotionnelles (53,4%).

Evaluation de la qualité de vie des personnes âgées dépendantes ; Enquête réalisée auprès de 2 000 personnes âgées en Bourgogne ; janvier 2002 orsbourgogne.free.fr/4p_qualPA.pdf

Sur le plan psychologique, quelles difficultés accompagnent le plus souvent un problème de santé ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan psychologique

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Sentiment d'impuissance	76%
Crainte face à l'avenir	69%
Sentiment de solitude	44%

Plus des $\frac{3}{4}$ des personnes touchées par la maladie ont fortement ressenti un sentiment d'impuissance, plus des $\frac{2}{3}$, un sentiment de crainte face à l'avenir et 44% ont ressenti un fort sentiment de solitude.

Parmi les personnes touchées par un problème de santé, les femmes sont plus susceptibles de voir s'y associer de forts sentiments :

- de solitude,
- d'impuissance,
- d'isolement,
- de ne plus « être reconnu ».

A ce propos...

Quatre bourguignons de 60 ans ou plus sur 10 disent souffrir d'isolement social.

Evaluation de la qualité de vie des personnes âgées dépendantes ; Enquête réalisée auprès de 2 000 personnes âgées en Bourgogne ; janvier 2002 orsbourgogne.free.fr/4p_qualPA.pdf

Quelles aides reçoivent le plus souvent, les personnes touchées par un problème de santé ?

Principales aides reçues

Aide morale et/ou psychologique	62%
Aide financière	30%

$\frac{2}{3}$ des personnes qui ont rencontré un problème de santé précisent qu'elles ont reçues un soutien moral et/ou psychologique dans ce moment de fragilité, 30% de ces personnes ont reçu une aide financière.

En cas de maladie, l'obtention d'une aide matérielle de la part d'une association est plus fréquente que pour tout autre événement décrit (89% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu un problème de santé).

L'obtention d'une aide en informations de la part d'une association est également plus fréquente que pour tout autre événement décrit ($\frac{2}{3}$ des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu un problème de santé).

Quelles aides sont le plus utiles aux personnes touchées par un problème de santé ?

Principales aides utiles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à l'aide

Aide morale et/ou psychologique	66%
Aide en informations	52%

De manière générale, $\frac{2}{3}$ des personnes touchées par un problème de santé estiment qu'une aide psychologique est très utile et la moitié de ces personnes juge également très utile une aide en informations.

A quelles difficultés les personnes touchées par un problème de santé sont-elles encore confrontées aujourd'hui ?

Principales difficultés actuelles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Psychologique	43%
Santé	40%
Vie familiale	26%

43% des personnes touchées par un problème de santé connaissent encore aujourd'hui de fortes difficultés psychologiques. Pour 40% d'entre elles, l'événement a encore un fort impact sur leur santé. ¼ estiment que l'événement a encore un fort impact sur leur vie familiale et 23%, un fort impact financier.

Parmi les personnes touchées par la maladie, celles qui sont plus susceptibles de rencontrer encore aujourd'hui des difficultés sont plus fréquemment :

- des actifs : Les personnes actives qui ont connu un problème de santé déclarent plus fréquemment rencontrer encore aujourd'hui des difficultés psychologiques, professionnelles, familiales et éducatives.
- des parents : Les parents avec enfants vivent au foyer et touchés par la maladie déclarent plus souvent rencontrer, encore aujourd'hui, des difficultés psychologiques, administratives, financières, juridiques, professionnelles et éducatives.

Les personnes touchées par un problème de santé ont-elles besoin d'aide encore aujourd'hui ?

64% des personnes touchées par la maladie estiment avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide quelle qu'elle soit.

Principaux types d'aide nécessaire actuellement

Financier	50%
Vie professionnelle	36%
Psychologique	29%

Parmi les personnes touchées par un problème de santé et en demande d'aide, la moitié déclarent avoir encore besoin d'une aide financière. 36% d'entre elles déclarent avoir encore besoin d'une aide au niveau professionnel et 29% d'une aide psychologique.

Les personnes qui ont encore aujourd'hui le plus souvent besoin d'aide sont des personnes âgées de moins de 60 ans.

Les chômeurs et les personnes qui touchent moins de 1000 € par mois déclarent avoir plus fréquemment besoin d'une aide financière.

Plus de précisions...

Parmi les personnes touchées par la maladie, celles dont l'enfant est malade, rencontrent plus particulièrement de fortes difficultés administratives, éducatives, de logement et familiale au moment de l'évènement.

Sur le plan familial, ces personnes indiquent avoir connu de fortes difficultés de relations au sein de la famille et d'organisation de la garde des enfants.

Sur le plan psychologique, leur fort sentiment d'impuissance est plus fréquent que pour toute autre personne touchée par la maladie.

Ces personnes jugent particulièrement utile face à la maladie de leur enfant, de recevoir une aide en information. 2/3 de ces parents réclament cette aide contre la moitié des personnes touchées par la maladie.

Enfin, les parents dont l'enfant est malade ont plus fréquemment besoin d'aide encore aujourd'hui au niveau psychologique, juridique, éducatif, professionnel et concernant leur logement que les autres personnes touchées par la maladie.

II.2.2. DECES D'UN PROCHE

A ce propos...

Principales informations concernant le décès d'un proche

- ...lié au décès d'un proche,
- ...lié au décès de l'un de vos parents,
- ...lié au décès d'une autre personne proche,

	Bourgogne	France	Rang régional
		(France métropolitaine)	
Accroissement naturel	0,04	0,36	17
Mortalité 2000 (‰)	10,9	9,1	20
Espérance de vie à 60 ans 1999	22,5	22,8	15

Repères statistiques – Population www.magnard.fr

...lié au décès de votre (un de vos) enfant(s),

En Bourgogne comme sur l'ensemble du territoire national, une baisse substantielle de la mortalité infantile a été enregistrée grâce à la prévention de la mort subite durant la première année de vie (le taux de mortalité infantile a diminué de 59% entre 1988-90 et 1993-95). Le taux de mortalité d'origine périnatale des enfants de moins d'un an dans la région est significativement plus faible que le taux national.

En Bourgogne, les traumatismes et empoisonnements, première cause de décès chez les enfants de 1 à 4 ans, ont diminué entre 1981-83 et 1988-90.

L'évolution de l'état de santé – URCAM Bourgogne FLT Notes et documents n°7 06/01/99

Quelles difficultés accompagnent le plus souvent le décès d'un proche ?

3 principales difficultés rencontrées

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Psychologique	41%
Vie familiale	23%
Administratif	20%

40% des personnes qui ont connu le décès d'un proche au cours de ces 5 dernières années estiment que de fortes difficultés d'ordre psychologique s'y sont associées, un peu moins du quart estiment que de fortes difficultés concernant leur vie familiale s'y sont associées et, 20% ont rencontré de fortes difficultés administratives.

Parmi les personnes touchées par le décès d'un proche, celles qui sont susceptibles de voir s'y associer de fortes difficultés sont plus fréquemment :

- des femmes : Les femmes qui ont connu le décès d'un proche déclarent plus fréquemment que de fortes difficultés sur le plan de la vie familiale et psychologiques, ont accompagné cet événement.
- des parents : Les parents dont les enfants vivent au foyer déclarent plus fréquemment que de fortes difficultés éducatives et psychologiques ont accompagné cet événement.
- des personnes de 30 à 45 ans : Les 30 à 45 ans ont plus fréquemment rencontré de fortes difficultés professionnelles et éducatives suite au décès d'un de leurs proches.

Sur le plan de la vie familiale, quelles difficultés accompagnent le plus souvent le décès d'un proche ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan familial

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Réalisation des tâches quotidiennes	20%
Relations au sein de la famille	20%
Possibilité d'avoir du temps à soi	17%

20% des personnes touchées par un décès estiment que de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes et aux relations au sein de la famille ont accompagné cet événement. 17% ont rencontré de fortes difficultés pour avoir du temps à soi.

Suite au décès d'un proche, les personnes plus susceptibles de voir s'y associer de fortes difficultés familiales sont plus souvent :

- des femmes : Les femmes ont plus fréquemment rencontré de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes, à la possibilité d'avoir du temps à soi et aux relations au sein de la famille suite au décès d'un de leurs proches.
- des actifs : Les personnes actives déclarent plus fréquemment avoir rencontré de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes, à l'organisation de la prise en charge des personnes handicapées et à l'organisation de la prise en charge des personnes âgées.
- des personnes dont les revenus sont faibles : Les personnes qui touchent moins de 1000 € par mois déclarent plus fréquemment avoir rencontré de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes, à la possibilité d'avoir du temps à soi, aux relations au sein de la famille et à la prise en charge de personnes handicapées.

Sur le plan psychologique, quelles difficultés accompagnent le plus souvent le décès d'un proche ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan psychologique

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Tristesse face au passé	56%
Sentiment d'impuissance	52%
Crainte face à l'avenir	29%

Plus de la moitié de ces personnes ont fortement ressenti un sentiment de tristesse face au passé et un sentiment d'impuissance et, 29% un sentiment de crainte face à l'avenir.

Suite au décès d'un proche, les personnes plus susceptibles de voir s'y associer de fortes difficultés psychologiques sont plus fréquemment :

- des femmes : Les femmes déclarent plus souvent avoir connu un fort sentiment de solitude, d'impuissance, d'isolement, de ne plus « être reconnu », de tristesse face au passé et de crainte face à l'avenir suite au décès d'un proche.
- des personnes seules et/ou veuves : Les personnes seules et/ ou veuves déclarent plus fréquemment avoir connu un fort sentiment de solitude, d'isolement, de ne plus « être reconnu » et de crainte face à l'avenir suite au décès d'un proche.
- des parents avec enfants au foyer : Les parents dont les enfants vivent au foyer déclarent plus fréquemment avoir connu un fort sentiment d'impuissance, de tristesse face au passé et de crainte face à l'avenir suite au décès d'un proche.
- des personnes qui touchent moins de 1000 € par mois : Les personnes qui touchent moins de 1000 € par mois déclarent plus fréquemment avoir connu un fort sentiment de solitude, de tristesse face au passé et de crainte face à l'avenir suite au décès d'un proche.

Quelles aides reçoivent le plus souvent, les personnes touchées par le décès d'un proche ?

Principales aides reçues

Aide morale et/ou psychologique	54%
Aide en informations	25%

54% des personnes touchées par le décès d'un proche précisent qu'elles ont reçu un soutien moral et 1/4 ont reçu une aide en informations dans ce moment de fragilité.

L'obtention d'une aide financière par une société d'assurance est plus fréquente pour le décès d'un proche que pour tout autre événement (77% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu le décès d'un proche).

De même, l'obtention d'une aide matérielle de la part d'une administration est plus fréquente que pour tout autre événement (64% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu le décès d'un proche).

Enfin, l'obtention d'une aide en informations de la part de la famille et de l'entourage est plus fréquente que pour tout autre événement décrit (40 et 39% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu le décès d'un proche).

Parmi les personnes touchées par le décès d'un proche, celles qui ont le plus fréquemment reçu une aide sont :

- des actifs : Les personnes actives touchées par le décès d'un proche ont plus fréquemment reçu une aide psychologique et en information que les personnes inactives.
- des personnes sans enfant : Les personnes sans enfant ont plus fréquemment reçu une aide financière, matérielle et en information à la suite du décès d'un proche.

Quelles aides sont le plus utiles aux personnes touchées par le décès d'un proche ?

Principales aides utiles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à l'aide

Aide morale et/ou psychologique	51%
Aide en informations	45%

De manière générale, la moitié des personnes touchées par le décès d'un proche estiment qu'une aide psychologique est très utile pour faire face à cette situation et, 45% estiment qu'une aide en informations est également très utile.

A quelles difficultés les personnes touchées par le décès d'un proche sont-elles encore confrontées aujourd'hui ?

Principales difficultés actuelles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Psychologique	23%
Santé	19%
Vie familiale	16%

23% des personnes touchées par le décès d'un proche connaissent encore aujourd'hui de fortes difficultés psychologiques. Pour 19% d'entre elles l'événement a encore un fort impact sur leur santé et, 16% estiment que l'événement a encore un fort impact sur leur vie familiale.

Parmi les personnes touchées par le décès d'un proche, les personnes qui déclarent rencontrer encore aujourd'hui le plus de difficultés sont plus souvent :

- des personnes seules : Les personnes seules déclarent rencontrer aujourd'hui plus de difficultés psychologiques, de santé, financières et administratives que les personnes vivant en couple.
- des personnes veuves : Les personnes veuves déclarent plus fréquemment qu'une aide psychologique et financière leur serait nécessaire encore aujourd'hui.
- des inactifs : Les personnes inactives déclarent avoir encore aujourd'hui plus besoin d'aide financière et administrative que les actifs.
- des chômeurs : Les personnes au chômage ont plus souvent besoin aujourd'hui d'une aide financière et d'une aide en terme de logement.
- des personnes dont les revenus sont faibles : Les personnes qui touchent moins de 1000 € par mois et qui ont connu le décès d'un proche ont plus souvent besoin aujourd'hui d'une aide en matière de santé et d'une aide financière.

Les personnes touchées par le décès d'un proche ont-elles besoin d'aide encore aujourd'hui ? De quel type d'aide ?

¼ des personnes qui ont décrit le décès d'un proche estiment avoir encore aujourd'hui besoin d'aide quelle qu'elle soit.

Principaux types d'aide nécessaire actuellement

Psychologique	53%
Juridique	29%
Financier	27%

Parmi les personnes touchées par le décès d'un proche en demande d'aide, plus de la moitié déclarent avoir besoin d'une aide psychologique. 29% d'entre elles déclarent avoir encore besoin d'un soutien juridique et 27% d'une aide financière.

Parmi les personnes touchées par le décès d'un proche, les femmes, les personnes seules et les veuves sont plus souvent en demande d'aide encore aujourd'hui.

Les personnes seules déclarent plus fréquemment avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide financière.

Plus de précisions...

Parmi les personnes qui ont connu le décès d'un proche, celles dont le conjoint est décédé, rencontrent au moment de l'événement de plus fortes difficultés éducatives et de logement.

Sur le plan familial, ces personnes veuves indiquent avoir connu de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes et aux relations au sein de la famille.

Plus précisément, les personnes qui suite au décès de leur conjoint se sont retrouvés chef de famille monoparentale, ont plus fréquemment rencontré des difficultés quant à l'organisation de la garde des enfants.

Sur le plan psychologique, les sentiments de solitude, d'isolement, de ne plus « être reconnu » et de crainte face à l'avenir de la part des personnes veuves sont plus forts que pour tout autre personne qui a connu le décès d'un proche.

L'aide reçue par les personnes veuves est plus fréquente que pour toute autre personne qui a connu un décès parmi ses proches.

Enfin, les veufs ont plus fréquemment besoin d'aide encore aujourd'hui en matière de santé, au niveau financier, familial et concernant leur logement.

II.2.3. EVENEMENT PROFESSIONNEL

A ce propos...

Principales informations concernant l'emploi

...lié à la perte d'emploi pour vous et/ou votre conjoint,
...lié à un nouvel emploi pour vous et/ou votre conjoint,

Emploi – Chômage en Bourgogne

Emploi total (salarié + non salarié) au lieu de travail en 99	618 243
dont emploi salarié au lieu de travail en 99	532 623
Variation de l'emploi total - taux annuel moyen entre 90 et 99	+ 0,14
Emploi total estimé au lieu de travail au 31/12/02	645 193
Nombre de demandeurs d'emploi au 31/12/03	63 591
Taux de chômage (au sens du BIT) au 31/12/03	8,7

www.insee.fr

...lié aux modifications des conditions de travail pour vous et/ou votre conjoint,

Population active bourguignonne ayant un emploi par sexe, âge et condition d'emploi

Age en 3 tranches	Condition d'emploi										
	Apprenti sous contrat	Placé agence intérim	Emploi aidé	Stagiaire rémunéré	CDD	Titulaire fonction publique	CDI	Indépendant	Employeur	Aide familial	Total
15 à 24 ans	8 421	3 577	3 108	1 592	9 608	1 578	16 753	757	348	321	46 063
25 à 49 ans	415	7 195	9 089	2 499	29 122	78 816	259 994	26 112	22 062	5 642	440 946
50 ans ou plus	48	642	1 963	99	4 656	28 684	70 835	14 446	12 785	3 556	137 714
Total	8 884	11 414	14 160	4 190	43 386	109 078	347 582	41 315	35 195	9 519	624 723

Recensement de la population 1999 - Exploitation principale - Copyright INSEE www.insee.fr

...lié au déplacement géographique pour vous et/ou votre conjoint (pour des raisons professionnelles),

Chassés-croisés aux portes de la Bourgogne. De nombreux jeunes migrent à Paris ou Lyon pour y décrocher un diplôme ou un emploi. Des plus de 30 ans opèrent un déplacement inverse. Pour la plupart, actifs ayant un emploi ou retraités, ils viennent s'installer dans la région. Résultat d'une décennie de migrations.

Recensement de la population de 1999 – Portraits des migrants de Bourgogne –2000 - www.insee.fr

...lié à la retraite pour vous et/ou votre conjoint,

Nombre de retraités en Bourgogne : 344 521

Inactifs en bourgogne par catégorie socioprofessionnelle et sexe – Recensement de la population de 1999 www.insee.fr

Quelles difficultés accompagnent le plus souvent un changement professionnel ?

3 principales difficultés rencontrées

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Vie professionnelle	46%
Psychologique	42%
Financier	41%

46% des personnes qui ont vécu un changement professionnel estiment que leur vie professionnelle en a été fortement affectée, 42% ont rencontré de fortes difficultés d'ordre psychologique et, 20% estiment que de fortes difficultés financières s'y sont associées.

Parmi les personnes qui ont connu un changement professionnel, celles qui ont plus fréquemment vu s'y associer d'autres difficultés sont :

- des parents : Les parents dont les enfants vivent au foyer indiquent plus souvent que ce changement professionnel a entraîné des difficultés financières et éducatives.
- des actifs : Les actifs déclarent plus fréquemment que des difficultés administratives et d'éducation des enfants se sont associées à ce changement professionnel.

A ce propos...

Même si les déclarations ne coïncident pas absolument, il est clair que le risque de pauvreté est bien plus important pour les ménages où personne n'a d'emploi et très faible pour les ménages où 2 adultes ont un emploi.

On voit très nettement que lorsque les 2 personnes travaillent la famille est relativement bien protégée contre la pauvreté... En revanche lorsqu'un seul des deux a un emploi la situation devient plus fragile, et lorsque l'inactivité touche les deux adultes du ménage la famille se précarise durablement tant sur le plan de la pauvreté monétaire, que sur celui des conditions de vie.

Depuis 1999, on assiste à une diminution de l'activité de cette population, qu'il s'agisse d'emploi effectif ou de chômage indemnisé. L'augmentation de l'inactivité porte sur les personnes « au foyer », mais surtout sur les personnes ayant une incapacité liée à la santé.

Secours catholique Caritas France 1994 – 2003, les familles face à la pauvreté et l'exclusion

Sur le plan de la vie familiale, quelles difficultés accompagnent le plus souvent un changement professionnel ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan familial

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Conciliation vie familiale/vie professionnelle	25%
Possibilité d'avoir du temps à soi	20%
Relations au sein de la famille	19%

¼ des personnes qui ont connu un changement professionnel estiment que de fortes difficultés quant à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ont accompagné cet événement, 20% des difficultés pour trouver du temps pour soi et, 19% de fortes difficultés dans les relations au sein de la famille.

Parmi les personnes qui ont connu un changement professionnel, les personnes qui ont le plus fréquemment ressenti de fortes difficultés sur le plan de la vie familiale sont des parents avec enfants au foyer.

Les parents dont les enfants vivent au foyer, estiment plus fréquemment que de fortes difficultés quant à la possibilité d'avoir du temps à soi, aux relations au sein de la famille et à l'organisation de la garde des enfants ont accompagné ce changement professionnel.

Les chefs de familles monoparentales ont plus fréquemment rencontré des difficultés pour trouver du temps à soi.

Sur le plan psychologique, quelles difficultés accompagnent le plus souvent un changement professionnel ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan psychologique

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Crainte face à l'avenir	52%
Sentiment d'impuissance	48%
Sentiment de « ne plus être reconnu »	41%

Plus de la moitié de ces personnes ont fortement ressenti un sentiment de crainte face à l'avenir, 48% un sentiment d'impuissance et, 41% ont eu le sentiment de « ne plus être reconnu ».

Quelles aides reçoivent le plus souvent, les personnes touchées par un changement professionnel ?

Principales aides reçues

Aide morale et/ou psychologique	49%
Aide en informations	43%

Près de la moitié des personnes touchées par un changement professionnel ont reçu un soutien moral et 43% une aide en informations.

Dans le cas d'un changement professionnel, l'obtention d'une aide financière de la part d'une administration sous forme d'indemnités est plus fréquente que pour tout autre événement décrit (35% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu un changement professionnel).

Dans le cas d'un changement professionnel, l'obtention d'une aide matérielle de la part d'un employeur est plus fréquente que pour tout autre événement décrit (45% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu un changement professionnel).

Dans le cas d'un changement professionnel, l'obtention d'une aide en informations de la part d'une administration est plus fréquente que pour tout autre événement décrit (44% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu un changement professionnel).

Quelles aides sont le plus utiles aux personnes touchées par un changement professionnel ?

Principales aides utiles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à l'aide

Aide en informations	59%
Aide morale et/ou psychologique	54%

De manière générale, 59% des personnes touchées par un changement professionnel estiment qu'une aide en informations est très utile et, 54% estiment qu'une aide morale et/ou psychologique est également très utile.

A quelles difficultés les personnes touchées par un changement professionnel sont-elles encore confrontées aujourd'hui ?

Principales difficultés actuelles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Financier	31%
Education des enfants	28%
Psychologique	24%

31% des personnes touchées par un changement professionnel connaissent encore aujourd'hui de fortes difficultés financières. Pour 28% d'entre elles l'événement a encore un fort impact sur l'éducation de leurs enfants et, 24% estiment que l'événement a encore un fort impact psychologique sur leur vie.

Parmi les personnes qui ont connu un changement professionnel, celles qui sont susceptibles de rencontrer encore aujourd'hui des difficultés sont plus souvent :

- des parents : Les parents dont les enfants vivent au foyer, rencontrent encore aujourd'hui de plus fortes difficultés éducatives et professionnelles.

- des familles monoparentales : Les chefs de familles monoparentales rencontrent plus fréquemment, encore aujourd'hui, de fortes difficultés éducatives et professionnelles.
- des personnes de 30 à 45 ans : Les personnes de 30 à 45 ans rencontrent aujourd'hui plus fréquemment de fortes difficultés éducatives et de logement.
- des personnes dont les revenus sont faibles : Les personnes qui touchent moins de 1000 € par mois rencontrent aujourd'hui plus fréquemment de fortes difficultés financières et administratives.

Les personnes touchées par un changement professionnel ont-elles besoin d'aide encore aujourd'hui ? De quel type d'aide ?

55% des personnes qui ont connu un changement professionnel estiment avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide quelle qu'elle soit.

Principaux types d'aide nécessaire actuellement

Financier	60%
Psychologique	36%
Professionnel	8%

Parmi les personnes touchées par un changement professionnel et en demande d'aide, 6 personnes sur 10 déclarent avoir encore besoin d'une aide financière. Plus d'un tiers d'entre elles déclarent avoir encore besoin d'une aide psychologique et morale et 8% d'une aide au niveau professionnel.

Suite à un changement professionnel, les personnes qui déclarent avoir besoin d'aide encore aujourd'hui sont plus fréquemment des parents dont les enfants vivent au foyer. Les personnes qui vivent en ville déclarent avoir plus souvent besoin encore aujourd'hui d'une aide psychologique.

Plus de précisions...

Parmi les personnes touchées par un changement professionnel, les personnes qui ont connu le chômage ou dont le conjoint a connu le chômage, rencontrent au moment de l'événement de plus fortes difficultés financières et professionnelles.

Sur le plan psychologique, leurs sentiments d'impuissance, de ne plus « être reconnu » et de crainte face à l'avenir sont plus forts que pour tout autre personne qui a connu un changement professionnel.

L'aide financière, en information et juridique reçue par ces personnes est plus fréquente que pour toute autre personne qui a connu un changement professionnel. Ces mêmes aides sont également jugées très utiles par les personnes en situation de chômage.

Enfin, les personnes qui ont connu une période de chômage ont plus fréquemment besoin d'une aide financière encore aujourd'hui.

II.2.4. MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE

A ce propos...

Principales informations concernant les modifications au sein de la cellule familiale

Type et composition des ménages par âge de la personne de référence

Type de ménages	Total
Ménages d'une personne	209 576
Autres ménages sans enfant	11 200
Familles principales monoparentales	46 448
Familles principales un couple	403 740
Total	670 964

Recensement 1999 www.insee.fr

...lié au début de la vie en couple sachant qu'aucun des deux conjoints n'avait auparavant un enfant,

...lié au début de la vie en couple sachant qu'au moins l'un des deux conjoints avait auparavant un enfant,

La Bourgogne compte davantage de ménages en 1999 qu'en 1990, mais ils sont en moyenne plus petits. Près d'un logement sur trois est aujourd'hui habité par une personne seule. Le nombre de familles monoparentales a également augmenté : plus de 13% des enfants de moins de 25 ans vivent désormais avec un seul de leurs parents. A l'inverse, le nombre de couples vivant avec leurs jeunes enfants a diminué.

Exploitation complémentaire du recensement de 1999 : des ménages plus nombreux mais plus petits - INSEE Bourgogne Dimensions n°87 novembre 2001 www.insee.fr

En 2002, 7 600 mariages ont été enregistrés en Bourgogne. Le nombre de mariages s'est presque maintenu à son niveau de 2001 ; après l'embellie générale des années 1999 et 2000, il retrouve un niveau proche de 1998. L'évolution dans la région est semblable à celle constatée au niveau national, où le nombre de mariages diminue après le pic des années 1999-2000.

La démographie marquée par la canicule – Démographie – Bilan économique 2003 INSEE www.insee.fr

...lié à votre divorce,

...lié à votre séparation,

Près de 3 500 divorces ont été prononcés en 2002 dans la région soit une forte augmentation de la divortialité. Pour la première fois depuis 5 ans, le nombre de divorces dépasse les 3 000 après avoir baissé à la fin des années 1990. Cette baisse intervenait dans un contexte de hausse de la nuptialité, qui pourrait en partie expliquer la remontée actuelle.

Les femmes en Bourgogne - 1. Démographie et famille – 1.4. Mariages et divorces – INSEE www.insee.fr

...lié au départ de votre (l'un de vos) enfant(s),

...lié au retour de votre (l'un de vos) enfant(s) au foyer,

Aujourd'hui la précarité des premiers emplois, l'insertion professionnelle plus tardive, le confort et la protection du milieu familial ont transformé les modes de vies des jeunes. Ils restent donc plus longtemps chez leurs parents. Ceci est plus vrai pour les garçons.

Jeunes hébergés par leurs parents (en %)

Jeunes entre 20 et 23 ans	1982	1996
Filles	38	51
Garçons	51	71

Plus les jeunes sont insérés dans le monde du travail, moins longtemps ils restent chez leurs parents. 32% des jeunes ayant un emploi vivent chez leurs parents, contre 52% des chômeurs et 83% des étudiants (INSEE 1999).

Les raisons du départ du foyer parental sont la poursuite des études dans une ville éloignée, l'obtention d'un premier emploi, la mise en couple.

Quand ils quittent le domicile conjugal, les jeunes s'installent tout d'abord sans vivre en couple, puis vivent en couple sans se marier et enfin se marient. L'âge moyen de la mise en couple est de 20 ans pour les filles et de 22 ans pour les garçons. L'âge moyen du premier mariage est de 25 ans pour les femmes et de 26,1 ans pour les hommes.

(Résultats pour la France) Jeunes français, jeunes européens – juillet 2002 oip.sciences-po.fr

...lié à l'arrivée dans votre foyer de l'un de vos parents ou de l'un des parents de votre conjoint(e),

Situation familiale des personnes âgées de 65 ans et plus en 1999

	Bourgogne	Bourgogne Femmes (%)	Bourgogne Hommes (%)
En couple avec ou sans enfant	79 541	42,8	74,5
Personne seule	74 150	39,9	16,9
Chef de famille seul avec enfant	7 402	4,0	1,0
Dans un ménage (y compris chez un enfant)	10 070	5,4	3,5
En hospice ou en maison de retraite	11 348	6,1	3,0
En long séjour dans les hôpitaux	2 434	1,3	0,7
Dans une autre collectivité	838	0,5	0,4
Total	185 783	100,0	100,0

INSEE Recensement de la population de 1999 Exploitation complémentaire sondage 1. Démographie et famille – 1.10 Femmes âgées – Les femmes en Bourgogne www.insee.fr

Quelles difficultés accompagnent le plus souvent une modification de la cellule familiale ?

3 principales difficultés rencontrées

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Financier	51%
Vie familiale	49%
Psychologique	49%

La moitié des personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale au cours de ces 5 dernières années estiment que de fortes difficultés financières, familiales et psychologiques s'y sont associées.

Parmi les personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale au cours des 5 dernières années, celles qui sont le plus susceptibles de voir s'y associer de fortes difficultés sont :

- des femmes : Les femmes déclarent plus fréquemment que de fortes difficultés de santé et professionnelles ont accompagné la modification de leur cellule familiale.
- des personnes seules : Les personnes seules ont plus fréquemment rencontré de fortes difficultés professionnelles et psychologiques suite à un changement familial.
- des personnes divorcées : Les personnes divorcées ont plus fréquemment rencontré des difficultés de santé et financières suite à un changement familial.

Sur le plan de la vie familiale, quelles difficultés accompagnent le plus souvent une modification de la cellule familiale ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan familial

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Relations au sein de la famille	40%
Conciliation vie familiale/ vie professionnelle	31%
Réalisation des tâches quotidiennes	19%

40% des personnes touchées par une modification de leur cellule familiale estiment que de fortes difficultés dans les relations au sein de la famille ont accompagné cet événement, 31% ont rencontré des difficultés pour concilier leur vie familiale et professionnelle et 19% des difficultés dans la réalisation des tâches quotidiennes.

Parmi les personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale, celles qui sont susceptibles d'avoir vu s'y associer de fortes difficultés sur le plan familial sont plus fréquemment des personnes seules. Elles déclarent en effet, plus souvent que de fortes difficultés quant à la réalisation des tâches quotidiennes et à la conciliation de leur vie familiale et professionnelle ont accompagné cette modification familiale.

Sur le plan psychologique, quelles difficultés accompagnent le plus souvent une modification de la cellule familiale ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan psychologique

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Sentiment de solitude	43%
Crainte face à l'avenir	36%
Sentiment d'isolement	34%

43% de ces personnes ont fortement ressenti un sentiment de solitude, 36% de fortes craintes concernant l'avenir et 34% un sentiment d'isolement.

Parmi les personnes touchées par un changement familial, les personnes qui sont susceptibles d'avoir connu de fortes difficultés psychologiques sont plus fréquemment des personnes seules. Elles ont ainsi plus souvent ressenti une sensation d'isolement, de solitude, de tristesse face au passé et de crainte face à l'avenir.

Quelles aides reçoivent le plus souvent, les personnes touchées une modification de leur cellule familiale ?

Principales aides reçues

Aide morale et/ou psychologique	60%
Aide financière	26%

60% des personnes qui ont vu leur cellule familiale se modifier, précisent qu'elles ont reçues un soutien moral et ¼ a reçu une aide financière.

Dans le cas d'une modification de la cellule familiale, l'obtention d'une aide matérielle de la part d'organismes sociaux est plus fréquente que pour tout autre événement décrit (46% des personnes qui ont bénéficié de cette aide avaient connu un changement familial).

**Quelles aides sont le plus utiles
aux personnes touchées par une modification de leur cellule familiale ?**

Principales aides utiles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à l'aide

Aide juridique	37%
Aide morale et/ou psychologique	30%

De manière générale, 37% des personnes touchées par une modification de leur cellule familiale estiment qu'une aide juridique est très utile pour faire face à cette situation et, 30% qu'une aide psychologique est également très utile.

A quelles difficultés les personnes touchées par une modification de leur cellule familiale sont-elles encore confrontées aujourd'hui ?

Principales difficultés actuelles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Financier	34%
Vie familiale	33%
Psychologique	30%

1/3 des personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale estiment que cet événement a encore un fort impact financier sur leur situation actuelle. Pour 1/3 d'entre elles l'événement a également encore un fort impact sur leur vie familiale et, 30% un fort impact psychologique.

Parmi les personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale, les personnes susceptibles de connaître encore aujourd'hui de fortes difficultés, sont plus fréquemment :

- des parents : Les parents dont les enfants vivent au foyer, indiquent plus souvent qu'ils rencontrent encore de fortes difficultés administratives et professionnelles suite à la modification de leur cellule familiale.
- des familles monoparentales : Les chefs de familles monoparentales rencontrent encore aujourd'hui de plus fortes difficultés financières, juridiques, administratives et professionnelles suite à ce changement familial.

**Les personnes touchées par une modification de leur cellule familiale
ont-elles besoin d'aide encore aujourd'hui ? De quel type d'aide ?**

45% des personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale estiment avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide quelle qu'elle soit.

Principaux types d'aide nécessaire actuellement

Psychologique	53%
Financier	35%
Vie familiale	18%

Parmi les personnes dont la cellule familiale a changé et en demande d'aide aujourd'hui, plus de la moitié déclarent avoir encore besoin d'une aide psychologique, 35% d'une aide financière et 18% d'une aide concernant leur vie familiale.

Parmi les personnes touchées par une modification de leur cellule familiale, celles qui déclarent le plus fréquemment avoir encore aujourd'hui besoin d'aide sont les personnes âgées de 45 à 60 ans.

Plus de précisions...

Parmi les personnes touchées par une modification de leur cellule familiale, les personnes séparées ou divorcées, rencontrent au moment de l'événement de plus fortes difficultés juridiques, professionnelles, éducatives, familiales et psychologiques.

Au moment de leur séparation ou divorce, les chefs de familles monoparentales rencontrent plus de difficultés d'ordre juridique, éducatif et familial que tout autre type de ménage.

Sur le plan familial, les personnes séparées ou divorcées ressentent plus souvent de fortes difficultés pour organiser la garde de leurs enfants et pour continuer à concilier vie familiale et professionnelle.

Sur le plan psychologique, leurs sentiments de solitude, d'isolement et de tristesse face au passé sont plus forts que pour tout autre personne qui a connu un changement familial.

L'aide matérielle, psychologique et juridique reçue par ces personnes est plus fréquente que pour toute autre personne qui a connu une modification de sa cellule familiale. L'aide psychologique, en information et juridique sont également jugées très utiles par les personnes séparées ou divorcées.

Les chefs de familles monoparentales jugent quant à eux, très utiles de recevoir une aide en information et une aide juridique au moment d'une séparation ou d'un divorce.

A l'heure actuelle les chefs de familles monoparentales rencontrent toujours plus de difficultés financières, administratives et professionnelles suite à leur séparation ou divorce que tout autre type de ménages.

II.2.5. ARRIVEE D'UN ENFANT PRECIS

A ce propos...

Principales informations concernant l'arrivée d'un enfant précis

*...lié à l'arrivée de votre premier enfant,
...lié à l'arrivée de votre second enfant,*

	Bourgogne	France	Rang régional
Natalité 2000 (‰)	11,4	13,2	15 ^{ème}

Repères statistiques – Population www.magnard.fr

En Bourgogne, on compte en moyenne 1,80 enfant par femme en âge d'enfanter. La Bourgogne se situe en dessous de la moyenne nationale qui est de 1,87 enfant/femme et en dessous des 2,10 naissances/femme nécessaires au renouvellement des générations.

Les femmes en Bourgogne 1. Démographie et famille 1.5 Les naissances www.insee.fr

*...lié à l'arrivée de votre troisième enfant,
...lié à l'arrivée de votre quatrième enfant ou plus,*

La baisse du nombre de familles nombreuses est marquée. Ainsi, elle s'élève à 10% pour les couples avec un ou deux enfants, contre 17,1% pour ceux logeant au moins trois de leurs enfants.

Le déclin des familles nombreuses est encore plus net parmi les couples dont le chef de famille est de nationalité étrangère. Toutefois, 39% de ces derniers sont encore au moins trois enfants chez eux contre seulement 18% pour les couples dont le chef de famille est français.

Le nombre d'enfants varie également en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Les familles logeant au moins trois enfants sont ainsi proportionnellement plus nombreuses parmi les ouvriers. Les familles d'employés ont pour leur part plus souvent un enfant au foyer.

Exploitation complémentaire du recensement de 1999 : des ménages plus nombreux mais plus petits – INSEE Bourgogne Dimensions - n°87 – novembre 2001 www.insee.fr

...lié à l'arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...),

Trois nouveaux nés sur 100 sont des jumeaux - Bourgogne : 2,5/100

Près d'un accouchement sur soixante-dix donne lieu, en France, à des naissances multiples, jumeaux ou triplés. Cette proportion progresse fortement au fil des ans au point d'avoir doublé en 30 ans.

La principale explication réside dans le recours de plus en plus fréquent à des traitements contre la stérilité qui en cas de réussite, aboutissent plus souvent que dans le cas d'une conception naturelle, à des naissances multiples.

Ces naissances multiples sont formées, dans leur presque totalité, de jumeaux. Le nombre de naissances de triplés reste très rare.

(Résultats pour la France) www.insee.fr

...lié à l'arrivée d'un enfant adopté,

Avec seulement 8 000 agréments accordés chaque année en France, l'écart ne cesse de se creuser entre le nombre d'enfants à adopter et le nombre de candidats à l'adoption. C'est pourquoi nombre de parents se tourne vers l'adoption d'un enfant d'une autre nationalité.

En 24 ans, le nombre d'adoptions internationales a été multiplié par quatre. Ainsi, en 2003, pratiquement 4 000 enfants de 70 pays différents ont été adoptés en France.

(Résultats pour la France) Dossier : Adopter un enfant en France ou à l'étranger ? www.doctissimo.fr

*...lié aux arrivées rapprochées d'enfants,
...lié aux arrivées éloignées d'enfants (grands écarts d'âge)*

Les grossesses sont d'une façon générale de plus en plus tardives : 5% des mères ont aujourd'hui plus de 38 ans. Cette évolution est due à la baisse de la fécondité des femmes de 15 à 29 ans (particulièrement chez les 20 – 24 ans) associée à une augmentation chez les 30-39 ans, mais aussi à une répartition entre les groupes d'âge de la population féminine en âge de procréer (effet du baby-boom notamment). Or l'âge joue un rôle important dans l'augmentation du risque de malformations chromosomiques, de prématurité et de mortalité maternelle.

(Résultats pour la France) La santé observée dans les régions de France www.fnors.org

Quelles difficultés accompagnent le plus souvent l'arrivée d'un enfant ?

3 principales difficultés rencontrées

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Psychologique	48%
Vie familiale	43%
Santé	41%

48% des personnes qui ont décrit l'arrivée d'un enfant précis au cours de ces 5 dernières années estiment que de fortes difficultés psychologiques s'y sont associées. Pour 43% de ces personnes de fortes difficultés concernant leur vie familiale s'y sont également associées et pour 41% des difficultés de santé.

Sur le plan de la vie familiale, quelles difficultés accompagnent le plus souvent l'arrivée d'un enfant ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan familial

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Possibilité d'avoir du temps à soi	59%
Relations au sein de la famille	35%
Conciliation vie familiale/ vie professionnelle	31%

59% des personnes qui ont décrit l'arrivée d'un enfant précis estiment que de fortes difficultés pour trouver du temps à soi ont accompagné cet événement, 35% ont rencontré des difficultés dans les relations au sein de la famille et 31% des difficultés pour concilier leur vie familiale et professionnelle.

Sur le plan psychologique, quelles difficultés accompagnent le plus souvent l'arrivée d'un enfant ?

3 principales difficultés rencontrées sur le plan psychologique

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Crainte face à l'avenir	66%
Sentiment d'isolement	52%
Sentiment de solitude	25%

2/3 de ces personnes ont fortement ressenti des craintes concernant l'avenir, la moitié un sentiment d'isolement, 1/4 un sentiment de solitude.

Parmi les personnes qui ont décrit l'arrivée d'un enfant, les personnes les plus susceptibles d'avoir vu s'y associer des difficultés psychologiques sont des couples et des parents avec enfants au foyer.

Les personnes qui vivent en couple et/ou dont les enfants vivent au foyer, indiquent plus fréquemment que les difficultés psychologiques suivantes se sont associées à l'arrivée de cet enfant : sentiment d'isolement, de ne plus « être reconnu ».

***Quelles aides reçoivent le plus souvent,
les personnes qui ont décrit l'arrivée d'un enfant ?***

Principales aides reçues

Aide financière	48%
Aide morale et/ou psychologique	21%

48% des personnes qui ont décrit l'arrivée d'un enfant précis précisent qu'elles ont reçu une aide financière et 21% une aide morale et/ou psychologique.

***Quelles aides sont le plus utiles
aux personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant ?***

Principales aides utiles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à l'aide

Aide financière	60%
Aide morale et/ou psychologique	38%

De manière générale, 60% des personnes qui ont vécu l'arrivée d'un enfant précis estiment qu'une aide financière est très utile pour faire face à cette situation et, 38% qu'une aide psychologique est également très utile.

Parmi les personnes qui décrit l'arrivée d'un enfant, celles qui ont le plus fréquemment reçu une aide sont les couples et les parents avec enfants au foyer. Les personnes vivant en couple et/ou dont les enfants vivent au foyer ont plus fréquemment reçu face à cet événement une aide matérielle et juridique.

***A quelles difficultés les personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant
sont-elles encore confrontées aujourd'hui ?***

Principales difficultés actuelles

% de personnes qui ont attribué une note de 5 à 7 à la difficulté

Vie familiale	29%
Santé	20%
Vie professionnelle	16%

29% des personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant précis estiment que cet événement a encore un fort impact sur leur vie familiale. Pour 20% d'entre elles l'événement a également encore un fort impact sur leur santé et, 16% un fort impact sur leur vie professionnelle.

***Les personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant
ont-elles besoin d'aide encore aujourd'hui ? De quel type d'aide ?***

59% des personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant précis estiment avoir encore besoin aujourd'hui d'une aide quelle qu'elle soit.

Principaux types d'aide nécessaire actuellement

Psychologique	38%
Santé	38%
Juridique	23%

Parmi les personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant précis et qui ont encore besoin d'aide aujourd'hui, 38% déclarent avoir encore besoin d'une aide psychologique ou d'une aide dans le domaine de la santé. 23% d'entre elles déclarent avoir encore besoin d'un soutien juridique.

CONCLUSION PARTIELLE : DESCRIPTION PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT

Problème de santé

Les personnes touchées par un problème de santé rencontrent principalement des difficultés de santé bien sûr mais aussi de fortes difficultés psychologiques (plus de 6 personnes sur 10).

Le soutien moral et/ou psychologique est d'ailleurs celui qui a été le plus reçu par les personnes touchées par ce type de problèmes et qui leur paraît le plus utile.

Pourtant, malgré l'aide reçue, c'est cet aspect de la vie qui marque le plus fortement et le plus longuement la personne. Ainsi, plus de 4 personnes sur 10 indiquent que leur problème de santé a encore de fortes incidences psychologiques sur leur vie actuelle.

La vie familiale de la personne se trouve également très souvent affectée. 1 personne sur 2 précise en effet, que de fortes difficultés concernant sa vie familiale ont accompagné ce problème de santé.

Par ailleurs, les personnes actives et les familles où un enfant est malade semblent à la fois plus touchées au moment de l'événement et le restent plus durablement.

Enfin, il semble qu'un problème de santé est assez difficile à surmonter puisque près des 2/3 des personnes indiquent avoir encore aujourd'hui besoin d'aide. Les principaux besoins actuels des personnes qui ont connu un problème de santé, sont professionnel et financier.

Un problème de santé a donc d'autres conséquences que des conséquences physiques, en particulier pour les personnes actives. Bien que le système de santé français ne soit qu'en partie payant, les répercussions d'un problème de santé sur la situation financière de la personne sont évidentes et le retour vers l'emploi est visiblement complexe.

Décès d'un proche

Suite au décès d'un proche, la première difficulté qui s'y associe est d'ordre psychologique (4 personnes sur 10 estiment que de fortes difficultés psychologiques ont accompagné cet événement). L'aide psychologique est aussi l'aide la plus reçue et la plus utile pour une personne sur 2.

La difficulté psychologique est également celle qui reste la plus présente et dont les personnes ont le plus besoin aujourd'hui.

La 2^{ème} aide la plus utile et la plus reçue est l'aide en informations, en sachant que l'aide effectivement reçue est près de la moitié moins importante que l'aide qui paraît utile. Il y a donc pour les personnes qui ont connu un décès dans leur famille ou dans leur entourage, un vrai déficit d'informations.

Aujourd'hui, une personne sur 4 seulement, déclarent avoir encore besoin d'aide. Ce besoin d'aide actuel (dans tous les domaines) est plus important pour les personnes veuves et ce, malgré l'aide plus fréquente dont elles ont bénéficié.

Le besoin d'aide actuel pour les personnes qui ont connu le décès d'un proche est plus bas que pour tout autre événement décrit. La demande d'aide est toutefois, plus importante de la part des personnes veuves.

Evènement professionnel

Suite à un changement professionnel, les principales difficultés rencontrées sont bien sûr d'ordre professionnel mais aussi psychologique et financier. Une personne sur 4 estime avoir rencontré ce type de difficultés.

Face à ce passage professionnel difficile, une personne sur 2 a reçu une aide psychologique et un peu moins de la moitié une aide en informations. Ces deux types d'aides sont également jugées très utiles par les personnes en difficulté professionnelle. L'aide en informations et la constitution d'un réseau apparaissent comme essentielles aux personnes qui ont connu un changement professionnel.

Aujourd'hui, un peu plus d'une personne sur 2 a encore besoin d'une aide suite à ce passage difficile et en particulier une aide financière.

Parmi les personnes touchées par un changement professionnel, les personnes qui ont connu le chômage et les parents dont les enfants vivent au foyer rencontrent plus de difficultés face à cette situation et restent plus durablement en demande d'aide.

Au vue des caractéristiques des personnes fortement touchées par un changement professionnel (des parents et des chômeurs), il apparaît clairement qu'un événement de ce type peut avoir de fortes incidences à long terme sur la vie de l'ensemble de la famille.

Modification de la cellule familiale

Les problèmes d'ordre financier, familial et psychologique sont les plus fortement ressentis et les plus partagés par les personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale (une personne sur 2 environ).

4 personnes sur 10 estiment que les relations familiales s'en sont trouvées fortement affectées, 3 personnes sur 10, qu'elles ont rencontré de fortes difficultés à concilier vie familiale et professionnelle durant cette période.

La première aide reçue est psychologique (une personne sur 3). La première aide utile est l'aide juridique près de 4 personnes sur 10. L'aide jugée utile n'est donc pas tout à fait en adéquation avec l'aide effectivement reçue.

45% des personnes interrogées estiment avoir encore actuellement besoin d'aide. Aujourd'hui, les principales difficultés et demandes d'aide des personnes confrontées à une modification de leur cellule familiale restent d'ordre financier, familial et psychologique (une personne sur 3 environ).

Les parents dont les enfants vivent au foyer et les chefs de familles monoparentales sont à la fois les familles qui ont vécu ces difficultés le plus fortement et celles qui mettent le plus de temps à s'en sortir.

Pour les parents dont les enfants vivent au foyer, la séparation ou le divorce est un moment particulièrement difficile à vivre et qui affecte durablement la famille. Par ailleurs, les familles monoparentales qui ont décrits d'autres types d'évènements semblent également plus durablement en difficulté. Leur niveau de vulnérabilité est donc particulièrement élevé.

Arrivée d'un enfant précis

4 personnes sur 10 qui ont décrit l'arrivée d'un enfant précis, estiment que de fortes difficultés psychologiques, familiales et de santé s'y sont associées.

Sur le plan de la vie familiale, 6 personnes sur 10 ont rencontré des difficultés pour avoir du temps à soi et une sur 3 a éprouvé des craintes concernant l'avenir.

L'aide reçue est en lien avec l'aide qui semble utile aux personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant précis mais pas dans les mêmes proportions. Ainsi, 6 personnes sur 10 jugent très utile de recevoir une aide financière mais, 5 personnes sur 10 en ont effectivement bénéficié.

A l'heure actuelle, les principales difficultés rencontrées par ces ménages sont d'ordre familial (29%), de santé (20%) et professionnel (16%).

6 personnes sur 10 indiquent avoir encore besoin d'une aide aujourd'hui et en particulier d'une aide psychologique (38%), de santé (38%) et juridique (23%).

Les répercussions sur l'ensemble de la famille d'un tel événement sont donc notables : un parent peut ainsi être amené à cesser son activité professionnelle, des aides et des compensations sont alors demandées.

Il semble indéniable que si un événement difficile dans la vie d'une famille n'entraîne pas systématiquement la précarité, elle la fragilise et la rend plus vulnérables aux difficultés, plus soumises à d'autres « attaques ». Ces événements source d'une difficulté deviennent alors des éléments qui caractérisent la famille (exemple : personne veuve, famille monoparentale...) et la rendent plus fragile face à un autre événement, plus soumise à d'autres attaques.

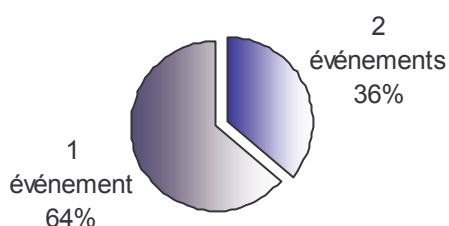
La lutte contre la précarité des familles doit avoir un impact suffisamment en amont pour prévenir au lieu seulement de réparer. Ce travail doit se faire avec les personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion, qu'elles aient ou non un emploi, qu'elles soient bénéficiaires ou non de minima sociaux, connues ou non des associations de solidarité.

II.3. Description et corrélation entre événements

II.3.1. DESCRIPTION DE DEUX EVENEMENTS

*Combien de personnes ont vécu deux passages difficiles au cours de ces 5 dernières années ?
Qui sont ces personnes ?*

Nombre d'évènements décrits



Un peu plus du tiers des personnes interrogées ont vécu 2 passages difficiles au cours de ces 5 dernières années.

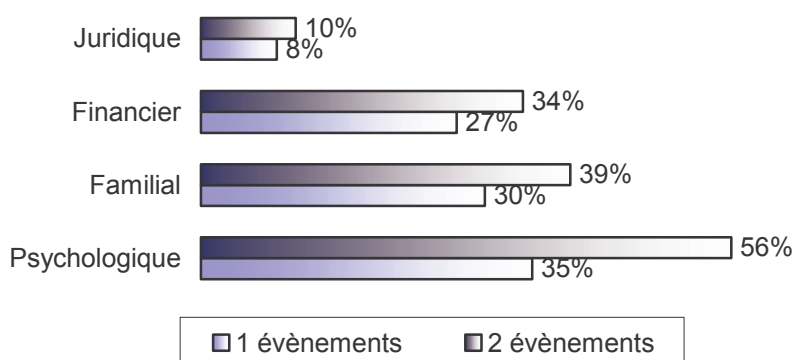
Il s'agit plus fréquemment de personnes :

- exerçant une profession intermédiaire,
- âgées de 30 à 45 ans,
- dont les revenus sont compris entre 2000 et 3000 €.

Quelles difficultés accompagnent le plus souvent ces deux événements ?

Difficultés qui ont accompagné les événements

% de personnes qui ont attribué une de 5 à 7 à la difficulté concernée



Les personnes qui ont connu deux passages difficiles au cours de ces 5 dernières années ont plus souvent ressenti de fortes difficultés psychologiques, familiales, financières et juridiques au moment de ces événements que les personnes qui n'ont décrit qu'un seul événement.

Sur le plan de la vie familiale, ces personnes ont plus fréquemment connu de fortes difficultés dans :

- les relations au sein de la famille,
- la réalisation des tâches quotidiennes,
- la possibilité d'avoir du temps à soi,
- la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle,
- et l'organisation des déplacements.

Entre un quart et un tiers des personnes qui ont décrit deux événements ont connu de fortes difficultés familiales de tous ordres contre un 1/5 environ des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.

Sur le plan psychologique, les personnes qui ont connu deux passages difficiles au cours de ces cinq dernières années, ont plus fréquemment connu un fort sentiment :

- d'impuissance : 58% des personnes qui ont connu deux passages difficiles ont ressenti un fort sentiment d'impuissance face à ces événements contre 43% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.
- de crainte face à l'avenir : la moitié des personnes qui ont connu deux passages difficiles ont ressenti un fort sentiment de crainte face à l'avenir contre 41% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.
- de solitude : 42% des personnes qui ont décrit deux événements ont ressenti un fort sentiment de solitude contre 1/3 des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.
- d'isolement : 41% des personnes qui ont décrit deux événements ont ressenti un fort sentiment d'isolement contre ¼ des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.
- de ne plus « être reconnu » : 30% des personnes qui ont connu deux passages difficiles ont eu le sentiment de ne plus « être reconnu » contre 19% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.

Quelle aide est reçue ? Quelle aide est nécessaire aux personnes qui ont vécu deux passages difficiles ?

En ce qui concerne l'aide reçue, les personnes qui ont connu deux moments difficiles au cours de ces 5 dernières années, ont plus fréquemment reçu une aide matérielle.

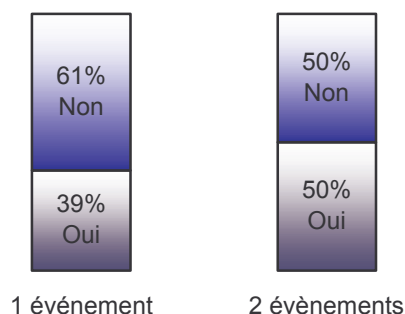
En ce qui concerne l'aide utile, les personnes qui ont décrit deux événements difficiles, jugent plus souvent très utiles les aides suivantes :

- soutien psychologique : 61% des personnes qui ont connu deux passages difficiles jugent très utile de recevoir une aide psychologique contre 42% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement,
- aide en information : Un peu plus de la moitié des personnes qui ont connu deux passages difficiles jugent très utile de recevoir une aide en information contre 43% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement,
- aide financière : 45% des personnes qui ont connu deux passages difficiles jugent très utile de recevoir une aide financière contre 34% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement,

...pour faire face à cette situation.

**Quelles difficultés rencontrent encore
les personnes qui ont vécu deux passages difficiles ?
De quelles aides ont-elles besoin encore aujourd'hui ?**

Besoin d'aide actuelle



D'une manière générale, une personne sur deux qui a connu deux passages difficiles au cours de ces cinq dernières années a encore besoin d'aide contre un peu moins d'une personne sur 4 parmi les personnes qui n'ont connu qu'un seul événement difficile sur cette même période.

Ces personnes rencontrent encore aujourd'hui plus fréquemment de fortes difficultés :

- psychologiques : 1/3 des personnes qui ont décrit deux événements ont encore aujourd'hui besoin d'un soutien psychologique contre 1/4 des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.
- et familiales : 1/4 des personnes qui ont décrit deux événements ont encore aujourd'hui besoin d'un soutien familial contre 16% des personnes qui n'ont décrit qu'un événement.

II.3.2. CORRELATION ENTRE EVENEMENTS

D'une manière générale, parmi les personnes qui ont décrit deux événements, les deux événements décrits sont souvent de même type (Exemple : la personne décrit deux modifications successives de sa cellule familiale).

En revanche, parmi les personnes qui ont décrit deux événements dont le 1^{er} est un problème de santé pour eux-mêmes ou un de leurs proches, 43% ont décrit en 2^{ème} événement un problème professionnel.

Ainsi, il semble que problème de santé et problème professionnel soient corrélés et compte tenu de l'enchaînement des deux situations on peut s'interroger sur l'influence d'un problème de santé sur la situation professionnelle de la personne.

Dans la partie précédente, le paragraphe qui concerne les problèmes de santé a déjà montré que les personnes actives étaient particulièrement touchées par un problème de santé et ce durablement. A long terme leurs besoins sont d'ailleurs en premier lieu professionnels.

Un problème de santé dans la famille a donc d'autres conséquences que des conséquences physiques, en particulier pour les personnes actives. En effet, soit la personne interrogée est elle-même touchée par la maladie et décrit sa difficulté de retour vers l'emploi ou de poursuite de son emploi, soit c'est l'entourage de la personne qui est touché et la personne interrogée a du adapter son travail à la maladie de son conjoint, enfant, parent...

**CONCLUSION PARTIELLE :
DESCRIPTION ET CORRELATION ENTRE EVENEMENTS**

Un peu plus du tiers des personnes interrogées ont vécu deux passages difficiles au cours de ces cinq dernières années. Il s'agit plus fréquemment de personnes âgées de 30 à 45 ans.

Ces personnes sont plus touchées face à ces évènements et le restent plus durablement. Ainsi, une personne sur deux qui a connu deux passages difficiles au cours de ces cinq dernières années estime avoir encore besoin d'aide.

D'une manière générale, parmi les personnes qui ont décrit deux évènements, les 2 évènements décrits sont souvent de même type.

En revanche, parmi les personnes qui ont décrit 2 évènements dont le 1^{er} est un problème de santé, 43% ont décrit en 2^{ème} évènement un problème professionnel.

Il y a donc une corrélation entre certains évènements. Il semble qu'un enchaînement de situations soit possible et les conséquences en particulier pour les personnes qui ont connu en premier lieu un problème de santé sont alors particulièrement difficiles à long terme et ce pour l'ensemble de la famille.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

PRINCIPALES INFORMATIONS

les faits difficiles les plus décrits par les familles bourguignonnes interrogées sont, dans l'ordre :

- un problème de santé,
- le décès d'un proche,
- un événement professionnel,
- une modification de la cellule familiale,
- l'arrivée d'un enfant précis...

Ces événements ou ruptures de vie, même s'ils ne sont pas tous le fruits du hasard, n'en sont pas moins vécus comme des « épreuves » à traverser ou à contourner pour continuer d'avancer.

Et face à ces épreuves, le degré des difficultés et la durée de celles-ci est aussi fonction de la situation professionnelle et familiale de la personne au départ. Les personnes plus touchées par un événement difficile sont ainsi, plus fréquemment des personnes seules, séparées, dont les enfants vivent au foyer, des chefs de familles monoparentales, âgés de 30 à 45 ans, dont les revenus sont faibles.

Par ailleurs, les événements qui perturbent le plus durablement les ménages bourguignons sont d'une manière générale, les problèmes de santé et en particulier la maladie ou le handicap d'un enfant mais aussi les situations de veuvage, de divorces et de chômage.

De plus, il existe une corrélation entre certains événements (problème de santé et problème professionnel). Il semble qu'un enchaînement de situations soit possible et les conséquences sont alors particulièrement difficiles à long terme et ce pour l'ensemble de la famille.

A RETENIR

Pour conclure, Il semble indéniable que si un événement difficile dans la vie d'une famille n'entraîne pas systématiquement la précarité, elle la fragilise et la rend plus vulnérable aux difficultés, plus soumise à d'autres « attaques ». Ces événements source d'une difficulté deviennent alors des éléments qui caractérisent la famille (exemple : personne veuve, famille monoparentale...) et la rende plus fragile face à un autre événement, plus soumise à d'autres attaques.

Face à ces événements difficiles, l'aide morale et/ou psychologique reste en majorité apportée par la famille et l'entourage de la personne. La famille est donc toujours considérée comme un refuge qui apporte un soutien à ses membres qui vivent une épreuve.

La lutte contre la vulnérabilité des familles doit avoir un impact suffisamment en amont pour prévenir au lieu seulement de réparer. Ce travail doit se faire avec les personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion, qu'elles aient ou non un emploi, connues ou non des associations de solidarité.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE

QUESTIONNAIRE « FAMILLE DE BOURGOGNE, QUI ETES-VOUS ? »

BIBLIOGRAPHIE

RECHERCHE SUR LA NOTION DE VULNERABILITE, PRECARITE, EXCLUSION

➤ Enquêtes déjà réalisés et ouvrages sur le thème

- « *La vulnérabilité relationnelle – Essai de cadrage et de définition* », Valérie COHEN, Socioanthropologie, n°1
<http://revel.unice.fr/anthropo/document.html?id=74>
- « *La vulnérabilité* », Rita FELTMANN, mémoire d'ES 2002, Psychasoc, Institut européen psychanalyse et travail social
<http://www.psychasoc.com/article.php?ID=109>
- « *La vulnérabilité familiale : une condition pour une mobilisation des capacités de résilience* », Pr G. RIBES & ALL, G.RIBES, Laboratoire de psychologie de la santé et du développement, Université Lyon 2 France
http://recherche.univ-lyon2.fr/lab-psd/IMG/ppt/la_vulnerabilite_familiale_M2.ppt
- « *La vulnérabilité* », L'international sur Internet, Geoscopie, généralités sources
<http://www.geoscopie.com/themes/t102vul.html>
- « *Les familles face à la pauvreté et l'exclusion* », Secours catholique Caritas France 1994 – 2003
www.unaf.fr
- « *Discours Remise du rapport de la commission Famille, vulnérabilité, pauvreté* », Cabinet de Philippe Douste-Blazy, Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille, avril 2005
www.sante.gouv.fr/htm/actu/33_050421pdb.htm
- « *Appel Final Dix ans après le Pacte, une nouvelle étape pour la lutte contre l'exclusion* », Journée ALERTE – UNIOPSS avec les Partenaires Sociaux au Conseil Economique et Social, 26 mai 2005
www.unaf.fr
- « *Familles fragilisées : questions et regards croisés* », 1^{er} compte rendu, Journée d'étude, UNAF- FNARS, 19 et 20 mai 2005
www.unaf.fr
- « *Changements de vie : les traverser avec confiance – divorce, maladie chômage... trouver en soi les ressources pour avancer* », Vie de famille, Magazine CAF, Mensuel 77^{ème} année juin 2005

➤ Communiqué de presse UNAF

- « *Le rapport Hirsch : le risque de précarisation des familles modestes* », Communiqué de presse, UNAF, Service des Relations extérieures, n° 1.21.04.05, 21 avril 2005

RECHERCHE REGIONALE (ESSENTIELLEMENT) CONCERNANT LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS RETENUS DANS LE QUESTIONNAIRE

THEME 1 : PROBLEME DE SANTE LIE A LA MALADIE, AU HANDICAP, A UN ACCIDENT, AU VIEILLISSEMENT, A LA DEPENDANCE, A L'ALCOOL (DROGUE, ALCOOL, TABAC...)

- Vous concernant
- Concernant votre conjoint
- Concernant votre (ou l'un de vos) enfant(s)
- Concernant une autre personne. Préciser :

... à la maladie, au handicap

- « *La santé en France et en Bourgogne – Une synthèse comparative du rapport du Haut Comité de la Santé Publique et des travaux de l'ORS de Bourgogne* », Notes et documents, URCAM, n°7, janvier 1999
- « L'évolution de l'état de santé – Ce qui se dégrade – Ce qui stagne – Le nombre de nouveaux cas de SIDA » ; URCAM Bourgogne FLT ; Notes et documents ; n°7 ; 06/01/99
http://www.bourgogne.assurance-maladie.fr/publications/ND07_HCSP.pdf
- « *Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?* » ; Observatoire régional de la famille de Bourgogne – 2003-2004

...au vieillissement :

- « *Espérance de vie à la naissance en années* » ; Source INSEE Projection OMPHALE URCAM Bourgogne FLT Notes et documents n°7 06/01/99
http://www.bourgogne.assurance-maladie.fr/publications/ND07_HCSP.pdf
- « *Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?* » ; Observatoire régional de la famille de Bourgogne – 2003-2004

...à la dépendance (drogue, alcool, tabac...) :

- « *La consommation d'alcool et de tabac* » ; L'évolution de l'état de santé – La consommation de tabac et d'alcool ; URCAM Bourgogne FLT ; Notes et documents ; n°7 ; 06/01/99
http://www.bourgogne.assurance-maladie.fr/publications/ND07_HCSP.pdf
- « Estimation du nombre de consommateurs en France » ; Source : Observatoire français des drogues et des toxicomanies ; Chiffres clés : thème santé / maladies – accidents – drogues - Les tableaux de l'économie française Ce tableau est issu de l'ouvrage Tableaux de l'Économie Française (2004-2005)
- « *Les facteurs de vulnérabilité chez l'adulte jeune* », In contribution à l'évaluation des consommations de boissons alcooliques en France, Enquêtes épidémiologiques effectuées en milieu militaire, thèse de doctorat « Méthodes d'analyse des systèmes de santé » UCBL, Lyon 30 novembre 1998, 213 pages
<http://p.avers.free.fr/Alcool/FactRisque.htm>

THEME 2 : DECES D'UN PROCHE

- Décès de votre conjoint
- Décès de l'un de vos parents
- Décès d'une autre personne proche

- « *Repères statistiques* » ; Population ;
<http://www.magnard.fr/geolycee/Bourgogne/stats.htm#>

- « L'évolution de l'état de santé – Ce qui se dégrade – Ce qui stagne – Ce qui s'améliore - Le nombre de nouveaux cas de SIDA » ; URCAM Bourgogne FLT ; Notes et documents ; n°7 ; 06/01/99
http://www.bourgogne.assurance-maladie.fr/publications/ND07_HCSP.pdf

- « *Santé et maternité – Autour de la grossesse* »
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/publi/df_25.pdf

THEME 3 : EVENEMENT PROFESSIONNEL

- Perte d'emploi pour vous et/ou votre conjoint
- Nouvel emploi pour vous et/ou votre conjoint
- Modifications des conditions de travail pour vous et/ou votre conjoint
- Déplacement géographique pour vous et/ou votre conjoint (pour des raisons professionnelles)
- Retraite pour vous et/ou votre conjoint

- « *Emploi – Chômage Bourgogne* »
www.insee.fr

- « *Population active bourguignonne ayant un emploi par sexe, âge et condition d'emploi* » ; Source : Recensement de la population 1999 - Exploitation principale - Copyright INSEE
www.insee.fr

- « *Recensement de la population de 1999 – Portraits des migrants de Bourgogne – Bilan économique 2000* » ; INSEE
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/rfc/docs/dossier_bilan_2000_rec.pdf

- « *Inactifs en bourgogne par catégorie socioprofessionnelle et sexe* » ; Source INSEE ; Recensement de la population de 1999
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/rfc/docs/formation_emploi_dossier_41.pdf

THEME 4 : MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE

- Début de votre vie en couple, sachant qu'aucun des deux conjoints n'avait auparavant un enfant
 - Début de votre vie en couple, sachant qu'au moins l'un des deux conjoints avait auparavant un enfant
 - Votre divorce
 - Votre séparation
 - Départ de votre (l'un de vos) enfant(s) du foyer
 - Retour de votre (ou de l'un de vos) enfant(s) au foyer
 - Arrivée dans votre foyer de l'un de vos parent(s) ou de l'un des parents de votre conjoint(e)
-
- « *Type et composition des ménages par âge de la personne de référence* » ; Recensement 1999
www.insee.fr
 - « *Exploitation complémentaire du recensement de 1999 : des ménages plus nombreux mais plus petits* » ; INSEE Bourgogne ; Dimensions ; n°87 ; novembre 2001
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/rfc/docs/dim_87_novembre_2001.pdf
 - « *La démographie marquée par la canicule* » ; Démographie ; Bilan économique 2003 ; INSEE
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/rfc/docs/dossier_bilan_2003_dem.pdf
 - « *Les femmes en Bourgogne* » ; 1. Démographie et famille ; 1.4. Mariages et divorces ; INSEE
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/publi/df_14.pdf
 - « *Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?* » ; Observatoire régional de la famille de Bourgogne – 2003-2004
 - « *Quitter le foyer parental* » ; Jeunes français, jeunes européens ; juillet 2002
http://oip.sciences-po.fr/fr/ressources_documentaires/livret_jeunes.pdf
 - « *Situation familiale des femmes âgées de 65 ans et plus en 1999* » ; 1. Démographie et famille – 1.10 Femmes âgées – Les femmes en Bourgogne
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/publi/df_110.pdf

THEME 2 : ARRIVEE D'UN ENFANT PRECIS

- Arrivée de votre premier enfant
- Arrivée de votre second enfant
- Arrivée de votre troisième enfant
- Arrivée de votre quatrième enfant ou plus
- Arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...)
- Arrivée d'un enfant adopté
- Arrivées rapprochées d'enfants
- Arrivées éloignées d'enfants (grand écart d'âge)

- « *Repères statistiques* » ; Population ;
<http://www.magnard.fr/geolycee/Bourgogne/stats.htm#>
- « L'évolution de l'état de santé –Ce qui stagne –La santé de la mère et de l'enfant » ;
URCAM Bourgogne FLT ; Notes et documents ; n°7 ; 06/01/99
http://www.bourgogne.assurance-maladie.fr/publications/ND07_HCSP.pdf
- « *Les femmes en Bourgogne 1. Démographie et famille 1.5 Les naissances* » ;
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/publi/df_15.pdf
- « *Exploitation complémentaire du recensement de 1999 : des ménages plus nombreux mais plus petits – INSEE Bourgogne Dimensions - n°87 – novembre 2001* »
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/rfc/docs/dim_87_novembre_2001.pdf
- « *Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?* » ; Observatoire régional de la famille de Bourgogne – 2003-2004
- « *Trois nouveaux nés sur 100 sont des jumeaux* »
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/rfc/docs/rev996A.pdf
- « *Dossier : adopter un enfant – Adopter un enfant en France ou à l'étranger ?* »
<http://www.doctissimo.fr/html/psychologie/dossiers/adoption/8324-adoption-adopter-enfant-france-etranger.htm>
- « *La santé observée dans les régions de France – Autour de la grossesse* »
<http://www.fnors.org/Fnors/Ors/Travaux/So/31.pdf>

LEXIQUE

Redressement : Lorsque la structure d'un échantillon enquêté ne correspond pas à la structure de la population mère, un redressement consiste à attribuer à chaque individu un poids destiné à contrebalancer l'effet de la sur-représentation ou de la sous-représentation de certains groupes dans l'échantillon.

Tris à plat : Le tri à plat d'une enquête permet d'évaluer, pour l'ensemble de l'échantillon, combien de personnes ont répondu aux différentes modalités des questions posées. C'est une première étape dans l'agrégation des résultats.

Tri croisé : Le tri croisé analyse la nature de la liaison entre deux variables.

Test de du Khi 2 : Ce test s'applique aux tris croisés, il s'agit de savoir si les différences entre deux sous - échantillons sont significatives.

Le Khi 2 est la somme des écarts entre les valeurs réelles et les valeurs théoriques du tri croisé. La valeur théorique équivaut à la valeur du sous - échantillon s'il avait répondu de la même manière que l'échantillon global (c'est-à-dire s'il n'y avait pas de différences significatives). Une table de distribution théorique du Khi 2 indique le seuil minimum au dessus duquel les différences sont significatives.

QUESTIONNAIRE

LA VULNERABILITE DANS LA FAMILLE

Observatoire Régional de la Famille

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons, aujourd'hui à devenir acteur de la vie politique, sociale et familiale locale en répondant à l'enquête ci-jointe qui a pour thème : « **La vulnérabilité dans la famille** »

Soucieuses de représenter l'ensemble des familles et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, les quatre Unions Départementales des Associations Familiales de Bourgogne et l'Union Régionale des Associations Familiales de cette région se sont associées pour créer un outil d'information et d'aide à la décision : l'**Observatoire Régional de la Famille**.

Sa mission : approfondir les connaissances des conditions de vie, des attentes, des préoccupations, des difficultés... des familles de Bourgogne.

Plus précisément, cette 3^{ème} enquête de l'Observatoire a pour but d'étudier des événements jugés difficiles à vivre par les familles bourguignonnes ainsi que leurs conséquences éventuelles.

Ces événements sont la porte d'entrée de notre questionnaire. Il vous est demandé à travers cette étude de décrire un ou deux de ces moments survenus dans votre famille durant les cinq dernières années.

L'Observatoire Régional de la Famille s'engage à garantir votre **anonymat**.

De plus, si vous le souhaitez, vous pouvez être destinataire des résultats de cette enquête en remplissant le coupon réponse ci-dessous.

Comment répondre au questionnaire

- La dernière partie du questionnaire doit impérativement être complétée afin que nous puissions faire des comparaisons avec les études menées par des organismes comme l'INSEE.
- Vous pouvez nous faire parvenir vos réponses à l'aide de l'enveloppe T pré affranchie que vous trouverez ci-joint avant le 22 avril 2005.
- Si vous rencontrez des difficultés particulières pour remplir le questionnaire vous pouvez contacter Maria CARDEC à l'UDAF au 03.80.53.13.94.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe de l'Observatoire Régional de la Famille

Je souhaite participer aux prochaines enquêtes des UDAF de Bourgogne et de l'URAF :

OUI NON

Je souhaite recevoir gratuitement les résultats de l'enquête « La vulnérabilité dans la famille »

OUI NON

Je souhaite être informé :

par courrier

par e-mail

Nom – Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

N° de Tél. (facultatif) : e-mail :

**Pour respecter l'anonymat du questionnaire, merci de retourner ce coupon séparément,
à l'adresse suivante : UDAF Observatoire de la Famille 5, rue Nodot 21 000 DIJON**

« La vulnérabilité des familles »

Q1. Parmi la liste suivante, choisissez au maximum 2 événements survenus dans votre famille durant les 5 dernières années qui ont été pour vous un moment difficile à vivre ?

NB : Si vous êtes concernés par plus de 2 événements, choisissez les 2 événements qui ont été pour vous les plus difficiles à vivre.

Grand type d'événement	Evénement à « choisir »	Choix n° 1 (cochez la case)	Choix n° 2 (cochez la case)
Décès d'un proche	Décès de votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Décès de l'un de vos parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Décès de votre (un de vos) enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Décès d'une autre personne proche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrivée d'un enfant précis	Arrivée de votre premier enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivée de votre second enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivée de votre troisième enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivée de votre quatrième enfant ou plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivée d'un enfant adopté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivées rapprochées d'enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivées éloignées d'enfants (grand écart d'âge)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modification de la cellule familiale	Début de votre vie en couple, sachant qu'aucun des deux conjoints n'avait auparavant un enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Début de votre vie en couple, sachant qu'au moins l'un des deux conjoints avait auparavant un enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Votre divorce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Votre séparation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Départ de votre (l'un de vos) enfant(s) du foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Retour de votre (l'un de vos) enfant(s) au foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arrivée dans votre foyer de l'un de vos parent(s) ou de l'un des parents de votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Problème de santé lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, à la dépendance (drogue, alcool, tabac...):	Vous concernant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Concernant votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Concernant votre (ou l'un de vos) enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Concernant une autre personne. Préciser :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evénement professionnel	Perte d'emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nouvel emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Modifications des conditions de travail pour vous ou pour votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déplacement géographique pour vous et/ou pour votre conjoint (pour des raisons professionnelles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Retraite pour vous et/ou pour votre conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUTRE Préciser :			

EVENEMENT 1

Q2. EVENEMENT 1: Incrire en toute lettre l'événement choisi dans la première colonne « événement n° 1 » du tableau ci-dessus (vous pouvez préciser la situation) :

.....

Répondez à la suite de ce questionnaire aux questions qui concernent exclusivement cet événement n° 1

Q3. En quelle année cet événement a-t-il eu lieu ? :

Q4. Pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante).

Merci de donner une note uniquement si vous pouviez être concerné par le domaine à cette époque. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ».

Si vous pouviez être concerné par le domaine à cette époque et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la note 1.

Attention : Il s'agit bien de notes et non d'un classement : tous les événements peuvent alors recevoir par exemple la même note.

	Note	
Santé	.../7	
Financier	.../7	
Juridique	.../7	
Administratif	.../7	
Professionnel	.../7	(Mettez « 0 » si pas de profession à cette époque)
Education des enfants	.../7	(Mettez « 0 » si pas d'enfant(s) à cette époque)
Logement	.../7	(Mettez « 0 » si pas de logement à cette époque)
Vie familiale	.../7	
Psychologique	.../7	

Q5. Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan de la vie familiale, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

Merci de donner une note uniquement si vous pouviez être concerné par le domaine à cette époque. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ».

Si vous pouviez être concerné par le domaine à cette époque et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la note 1.

	Note	
Réalisation des tâches quotidiennes	.../7	
Possibilité d'avoir du temps à soi	.../7	
Relations au sein de la famille (enfant ou conjoint)	.../7	(Mettez « 0 » si pas de famille à cette époque)
Organisation des déplacements (transports)	.../7	
Organisation de la garde des enfants	.../7	(Mettez « 0 » si pas d'enfants à cette époque)
Organisation de la prise en charge des personnes handicapées	.../7	(Mettez « 0 » si pas de proche handicapé à cette époque)
Organisation de la prise en charge des personnes âgées	.../7	(Mettez « 0 » si pas de proche âgé cette époque)
Conciliation de votre vie familiale et professionnelle	.../7	(Mettez « 0 » si pas de famille à cette époque)

Q6. Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan psychologique, donnez une note de 1 à 7 selon que vous ayez plus ou moins ressenti chacun des sentiments suivants (1 = sentiment pas du tout ressenti, 7 = sentiment très fortement ressenti)

	Note
Sentiment de solitude	.../7
Sentiment d'impuissance	.../7
Sentiment d'isolement	.../7
Sentiment de ne plus "être reconnu"	.../7
Tristesse face au passé	.../7
Crainte face à l'avenir	.../7

Q7. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

OUI

De qui ?

- Administration, sous forme d'aide ponctuelle
- Administration, sous forme de pension, d'allocation ou d'indemnités journalières
- Société d'assurance
- Famille
- Entourage
- Association

NON

Q8. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide matérielle (alimentation, habillement, logement, transport...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

OUI

De qui ?

- Administration
- Organismes sociaux
- Employeur
- Entourage
- Association

NON

Q9. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide morale et/ou psychologique (écoute, soutien, médiation...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

OUI

De qui ?

- Administration
- Famille
- Entourage
- Association

NON

Q10. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide en informations (sur vos droits, sur les organismes à contacter...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

OUI

De qui ?

- Administration
- Famille
- Entourage
- Association

NON

Q11. Face à cet événement, avez-vous reçu un soutien juridique et/ou administratif ? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- OUI
- De qui ?
- Administration
 - Famille
 - Entourage
 - Association

NON

Q12. De manière générale, et que vous en ayez bénéficié ou pas, les aides suivantes vous paraissent-elles utiles pour faire face à ce genre d'événement? Merci de répondre pour chaque type d'aide en donnant une note de 1 à 7 (1 = aide pas du tout utile) ; 7 = aide très utile)

	Note
Aide financière	.../7
Aide matérielle	.../7
Aide morale et/ou psychologique	.../7
Aide en informations	.../7
Aide en soutien juridique et/ou administratif	.../7

Q13. Pour mesurer l'impact de cet événement sur votre situation actuelle, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous rencontrez AUJOURD'HUI dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

Merci de donner une note uniquement si vous pouvez être concerné par le domaine aujourd'hui. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ».

Si vous pouvez être concerné par le domaine aujourd'hui et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la note 1.

	Note
Psychologique	.../7
Santé	.../7
Financier	.../7
Juridique	.../7
Administratif	.../7
Vie familiale	.../7
Vie professionnelle	.../7 (Mettez « 0 » si pas de profession à cette époque)
Education des enfants	.../7 (Mettez « 0 » si pas d'enfant(s) à cette époque)
Logement	.../7 (Mettez « 0 » si pas de logement à cette époque)

Q14. Aujourd'hui, suite à cet événement, quelle aide vous serait encore nécessaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous n'avez pas choisi de 2^{ème} événement survenu dans votre famille et vécu comme un moment difficile, répondez directement aux informations socio-démographiques situées en page 6.

EVENEMENT 2

Q15. EVENEMENT 2 : Inscrivez en toute lettre l'événement choisi dans la deuxième colonne « événement n° 2 » du tableau ci-dessus (vous pouvez préciser la situation) :

.....

.....

.....

.....

.....

Répondez à la suite de ce questionnaire aux questions qui concernent exclusivement cet événement n° 2

Q16. En quelle année cet événement a-t-il eu lieu ? :
.....

Q17. Pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante).

Merci de donner une note uniquement si vous pouvez être concerné par le domaine à cette époque. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ».

Si vous pouvez être concerné par le domaine à cette époque et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la note 1.

Attention : Il s'agit bien de notes et non d'un classement : tous les événements peuvent alors recevoir par exemple la même note.

	Note
Santé	.../7
Financier	.../7
Juridique	.../7
Administratif	.../7
Professionnel	.../7 (Mettez « 0 » si pas de profession à cette époque)
Education des enfants	.../7 (Mettez « 0 » si pas d'enfant(s) à cette époque)
Logement	.../7 (Mettez « 0 » si pas de logement à cette époque)
Vie familiale	.../7
Psychologique	.../7

Q18. Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan de la vie familiale, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

Merci de donner une note uniquement si vous pouvez être concerné par le domaine à cette époque. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ».

Si vous pouvez être concerné par le domaine à cette époque et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la note 1.

	Note	
Réalisation des tâches quotidiennes	.../7	
Possibilité d'avoir du temps à soi	.../7	
Relations au sein de la famille (enfant ou conjoint)	.../7	(Mettez « 0 » si pas de famille à cette époque)
Organisation des déplacements (transports)	.../7	
Organisation de la garde des enfants	.../7	(Mettez « 0 » si pas d'enfants à cette époque)
Organisation de la prise en charge des personnes handicapées	.../7	(Mettez « 0 » si pas de proche handicapé à cette époque)
Organisation de la prise en charge des personnes âgées	.../7	(Mettez « 0 » si pas de proche âgé cette époque)
Conciliation de votre vie familiale et professionnelle	.../7	(Mettez « 0 » si pas de famille à cette époque)

Q19. Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan psychologique, donnez une note de 1 à 7 selon que vous avez plus ou moins ressenti chacun des sentiments suivants (1 = sentiment pas du tout ressenti, 7 = sentiment très fortement ressenti)

	Note
Sentiment de solitude	.../7
Sentiment d'impuissance	.../7
Sentiment d'isolement	.../7
Sentiment de ne plus "être reconnu"	.../7
Tristesse face au passé	.../7
Crainte face à l'avenir	.../7

Q20. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- OUI
- De qui ?
- Administration, sous forme d'aide ponctuelle
 - Administration, sous forme de pension, d'allocation ou d'indemnités journalières
 - Société d'assurance
 - Famille
 - Entourage
 - Association
- NON

Q21. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide matérielle (alimentation, habillement, logement, transport...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- OUI
- De qui ?
- Administration
 - Organismes sociaux
 - Employeur
 - Entourage
 - Association
- NON

Q22. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide morale et/ou psychologique (écoute, soutien, médiation...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- OUI
- De qui ?
- Administration
 - Famille
 - Entourage
 - Association
- NON

Q23. Face à cet événement, avez-vous reçu une aide en informations (sur vos droits, sur les organismes à contacter...)? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- OUI
- De qui ?
- Administration
 - Famille
 - Entourage
 - Association
- NON

Q24. Face à cet événement, avez-vous reçu un soutien juridique et/ou administratif ? (Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- OUI
- De qui ?
- Administration
 - Famille
 - Entourage
 - Association
- NON

Q25. De manière générale, et que vous en ayez bénéficié ou pas, les aides suivantes vous paraissent-elles utiles pour faire face à ce genre d'événement? Merci de répondre pour chaque type d'aide en donnant une note de 1 à 7 (1 = aide pas du tout utile) ; 7 = aide très utile)

	Note
Aide financière	.../7
Aide matérielle	.../7
Aide morale et/ou psychologique	.../7
Aide en informations	.../7
Aide en soutien juridique et/ou administratif	.../7

Q26. Pour mesurer l'impact de cet événement sur votre situation actuelle, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous rencontrez AUJOURD'HUI dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

Merci de donner une note uniquement si vous pouvez être concerné par le domaine aujourd'hui. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ».

Si vous pouvez être concerné par le domaine aujourd'hui et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la note 1.

	Note
Psychologique	.../7
Santé	.../7
Financier	.../7
Juridique	.../7
Administratif	.../7
Vie familiale	.../7
Vie professionnelle	.../7 (Mettez « 0 » si pas de profession à cette époque)
Education des enfants	.../7 (Mettez « 0 » si pas d'enfant(s) à cette époque)
Logement	.../7 (Mettez « 0 » si pas de logement à cette époque)

Q27. Aujourd'hui, suite à cet événement, quelle aide vous serait encore nécessaire ?

.....

Informations socio-démographiques

Êtes vous : un homme une femme

Commune de résidence :

Code postal : _ _ _ _

Nombre d'habitants dans votre commune (éventuellement) : _ _ _ _ _

Quelle est votre situation familiale :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Couple | <input type="checkbox"/> Personne seule |
| <input type="checkbox"/> Mariage | <input type="checkbox"/> Célibat |
| <input type="checkbox"/> Vie maritale | <input type="checkbox"/> Divorce |
| <input type="checkbox"/> PACS | <input type="checkbox"/> Séparation |
| | <input type="checkbox"/> Veuvage |

Votre année de naissance :

L'année de naissance de votre conjoint :

A quelle catégorie socio-professionnelle vous et votre conjoint appartenez-vous ?

	Vous	Votre conjoint (le cas échéant)
Agriculteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouvrier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadre, profession intellectuelle supérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chômeur, sans profession	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etudiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Homme/Femme au foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous êtes retraité, chômeur ou sans profession, quelle était votre ancienne catégorie socio-professionnelle ?

	Vous	Votre conjoint
Agriculteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisan, commerçant, Chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouvrier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadre, profession intellectuelle supérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Homme/Femme au foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quel est votre niveau d'étude et celui de votre conjoint ?

	Vous	Votre conjoint
Aucun diplôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat d'études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BEPC, brevet élémentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CAP, BEP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Baccalauréat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brevet Professionnel ou autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme universitaire de 2 ^{ème} cycle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'ingénieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme universitaire de 3 ^{ème} cycle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous des enfants ? OUI
NON

Quel est la date de naissance et le sexe de vos enfants ?

Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :
 Date de naissance : sexe :

Combien d'enfant(s) vivent au foyer ? __

En dehors de vos enfants, combien de personne(s) sont à votre charge dans votre foyer ? __

Êtes-vous grands-parents ? OUI
NON

Dans quelle fourchette se situent les revenus mensuels de votre foyer ? (en tenant compte de toutes vos rentrées d'argent)

Moins de 500 €	<input type="checkbox"/>	De 2 000 à 3 000 €	<input type="checkbox"/>
De 500 à 800 €	<input type="checkbox"/>	De 3 000 à 5 000 €	<input type="checkbox"/>
De 800 à 1 000 €	<input type="checkbox"/>	Plus de 5 000 €	<input type="checkbox"/>
De 1 000 à 1 500 €	<input type="checkbox"/>	Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
De 1 500 à 2 000 €	<input type="checkbox"/>		

CNIL – Commission Nationale Informatique et Liberté. Le traitement relatif à ce questionnaire est informatisé. Il est donc soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels et accorde aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement.